

Alincthun, Bellebrune, Belle e Houllefort, Bournonville, Brunembert, Carly, Colembert, Courset, Crémarest, Desvres, Doudeauville, Halinghen, Henneveux, Lacres, Le Wast, Longfossé, Longueville, Lottinghen, Menneville, Nabringhen, Quesques, Questrecques, Saint Martin Choquel, Samer, Selles, Senlecques, Tingry, Verlincthun, Vieil Moutier, Wirwignes, Wierre au Bois



*le magazine d'information de la
Communauté de Communes de Desvres-Samer*

DOSSIER SPÉCIAL Élections municipales et communautaires

Ils travaillent pour améliorer la vie quotidienne :
les nouveaux élus du territoire, le nouveau conseil communautaire,
le président et les vice-présidents de la CCDS...





Le charme de Doudeauville - Photo : Monsieur Lachéré

Merci à tous les participants !

À chaque numéro de *Terre de Coeur*, découvrez une photo du territoire prise par l'un(e) d'entre vous.
Pour participer, envoyez votre photo par mail à l'adresse jeanfrancois.lachere@cc-desvressamer.fr.
La plus belle sera sélectionnée et présentée sur cette page.

Attention : votre photo devra être en haute résolution

ÉDITO

"C'est avec un grand plaisir que je vous retrouve. Ces derniers mois ont vu beaucoup de projets portés par la CCDS devenir réalité. Ces projets sont le fruit du travail accompli par le précédent conseil communautaire et je tenais particulièrement à remercier les élus du précédent mandat de leur implication.

Suite aux élections de mars, un nouveau conseil communautaire s'est constitué. Une nouvelle équipe d'élus, désignés par les habitants, auxquels est confié le développement du territoire. Nous continuerons à oeuvrer dans votre intérêt, pour améliorer votre quotidien, que vous soyez jeunes, adultes, parents, actifs, en recherche d'emploi ou séniors.

Comme vous le constaterez, ce numéro présente de nombreuses actualités importantes pour la vitalité du territoire : l'ouverture de la nouvelle structure Petite Enfance à Alincthun, le second bâtiment-relais à Longfossé, une aire de covoiturage, qui sera la première du Boulonnais et qui est portée par la CCDS... Toutes ces réalisations illustrent les choix d'actions de la CCDS. Dynamisme économique, attractivité, préservation de l'environnement, développement judicieux et durable : voilà ce à quoi nous allons continuer à nous atteler pour que le territoire puisse s'inscrire dans l'avenir en répondant à vos attentes.

La nouvelle structure Petite Enfance à Alincthun témoigne de notre engagement et de notre foi en l'avenir. Elle répond aux besoins d'offres en accueil collectif et nous permet de pousser plus loin encore notre démarche de proximité, pour être à vos côtés, à chaque étape de votre vie".

Claude Prudhomme



Sommaire

Retour sur

p 4

Les événements de la CCDS depuis janvier

Agenda 21

p 10

- OPAH : comment, pour quoi, pour qui ?
- Notre Agenda 21 labellisé par le ministère de l'Écologie
- Restauration des haies de la Maison du Cheval Boulonnais
- Première aire de covoiturage du Boulonnais : un projet porté par la CCDS !

Économie

p 14

- Un second bâtiment-relais pour répondre aux besoins des entreprises
- La future ZAL La Houlette à Desvres affiche déjà complet !
- Bienvenue à l'association de commerçants et d'artisans
- Les marchés publics d'un simple clic

Actualités

p 16

- Concours photos "Patrimoine bâti de la CCDS"
- Centenaire de la Première Guerre Mondiale
- Ouverture de la structure Petite Enfance à Alincthun
- Économies d'énergie : une nouvelle aide aux travaux
- **Dossier spécial** "élections municipales et communautaires"
- "Coups de pouce" aux jeunes, Service Public Orientation
- Un guide gratuit pour trouver un job saisonnier
- Les Points Information Jeunesse sur Facebook
- Nouveau ! Guide touristique et carnet du randonneur
- Internet et fibre optique : bientôt du changement
- Horaires d'été à la déchèterie
- La signalétique du territoire se met en place

Agenda

p 31

- Les événements à venir, les ateliers Emploi
- Programme des randonnées de l'Office de Tourisme
- Les ateliers Informatique, les permanences

Portrait

p 35

Ces maires qui ont marqué la vie du territoire

Retrouvez le prochain numéro de *Terre de Cœur* en octobre





LOISIRS

Soirée Zen à la piscine intercommunale

La désormais célèbre soirée zen de la piscine intercommunale a une nouvelle fois fait des heureux ! Musique d'ambiance, encens, éclairage à la bougie... tout avait été prévu pour relaxer les 130 participants, sans oublier la présence bénévole de plusieurs masseuses du centre de bien-être Cap Zenitude. Pour satisfaire l'ensemble des nageurs, une séance tout public et une séance réservée aux adultes étaient proposées.

Olympiades à la piscine intercommunale



Au cours d'un après-midi, 60 jeunes environ ont relevé avec brio de nombreuses épreuves à la piscine intercommunale, comme des relais libres, du basket aquatique, des courses de vitesse et divers jeux originaux. Les maîtres-nageurs ont ensuite récompensé les participants avec lots et friandises.

Parcours du cœur : les bienfaits de l'activité physique

Depuis 10 ans la CCDS prend en charge l'organisation du parcours du cœur, manifestation nationale pour promouvoir la pratique et les bienfaits d'une activité physique. Organisée conjointement avec la municipalité et le club de marche de Samer, la manifestation a attiré une centaine de participants. Deux parcours étaient proposés à travers la campagne samérienne : un de 6 km et un autre de 13 km pour les plus motivés. La sécurité des marcheurs était assurée, comme lors des précédentes éditions, par le club cibiste desvrais et la Protection Civile. Une fois tout le monde arrivé, les participants ont partagé le verre de l'amitié en fin de matinée.



Ateliers Loisirs

On s'amuse pendant les vacances !

Appréciés des enfants, les ateliers Loisirs sont proposés par la CCDS à chaque période de petites vacances scolaires (excepté Noël). D'une durée de 5 jours désormais, ces ateliers permettent aux enfants de découvrir des activités différentes pendant leurs vacances.

LOISIRS CRÉATIFS

Lors des vacances de février, à Doudeauville, les enfants étaient invités à s'initier aux loisirs créatifs avec Géraldine Crépin, une crémarestoise qui a fait de sa passion pour la décoration et la céramique une activité à part entière (elle a en effet créé depuis septembre 2013 son entreprise baptisée "Le Biscuit d'Argile"). Les enfants ont confectionné des masques en céramique qu'ils ont ensuite décorés. "Je leur ai aussi proposé de peindre ou de créer des costumes en carton. Chacun est reparti avec sa création", précise Géraldine Crépin.



MUSIQUE, DANSE ET THÉÂTRE

Djembé à Courset et Bellebrune, guitare électrique à Menneville, guitare acoustique à Wirwignes... Mais aussi, à Desvres, cours de danse africaine avec Mariam Bagaya-Coppin de l'association Denfé de Le Portel et théâtre... Les enfants développent leur mémoire, leur confiance en soi, leur imaginaire et réussissent leurs vacances !

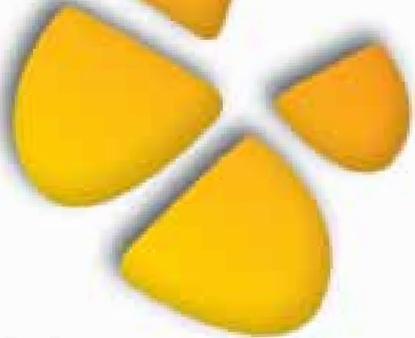
Les ateliers des vacances de Pâques étaient l'occasion de découvrir d'autres activités de loisirs créatifs. Durant quatre après-midis, une dizaine de jeunes du territoire se sont retrouvés à Menneville.

Sous les précieux conseils de Christel Lecoffre, artisan d'art installé dans la commune, les enfants ont confectionné des bracelets en perles et en tissu liberty. Le reste de la semaine a été consacré à la décoration de cadres et de miroirs en forme de cœur.

Les activités habituelles ont bien entendu été également proposées aux enfants : théâtre et danse africaine à Desvres, djembé à Wirwignes et Doudeauville, guitare acoustique à Courset et enfin, guitare électrique à Bellebrune.



Entre les ateliers des vacances de février et ceux des vacances de Pâques, ce sont un peu plus de 150 enfants du territoire qui ont pu découvrir et pratiquer des activités ludiques et originales.



Au RAM, on a fêté Mardi Gras



Toujours enthousiaste à l'idée d'organiser de bons moments pour les enfants, le Relais Assistantes Maternelles (RAM) de la CCDS a renouvelé ses animations Mardi Gras et Pâques. Pour Mardi Gras, enfants, parents et professionnelles du RAM se sont réunis dans la salle d'activités de la Maison Intercommunale de l'Enfance et de la Famille à Desvres. Un après-midi haut en couleur avec des ateliers de masques, de coloriage, de maquillage... sans oublier les costumes des héros préférés des enfants et la dégustation de crêpes !

Le RAM a régalé les enfants avec sa chasse aux oeufs



Pour les fêtes de Pâques, le Relais Assistantes Maternelles (RAM) de la CCDS a reconduit sa grande chasse à l'œuf dans les jardins du Village des Métiers d'Art avec distribution des friandises en chocolat et partage du traditionnel goûter.

Le plein de découvertes ! Journées Vacansport



Bien connue pour proposer des sports originaux aux jeunes du territoire, la journée Vacansport de la CCDS a été mise en place à deux reprises depuis le début de l'année. La première journée, début mars, a réuni environ cinquante amateurs d'activités ludiques, salle Lemanski à Samer. Encadrés par les animateurs de Sport'anim, les enfants ont découvert le lancer du disque, les sauts en hauteur et longueur, la course de haies, le bumball, le Ygolf ou encore l'indiaka, mélange de volley-ball, de badminton et de pelote basque. Une grande structure gonflable, en forme de phare d'escalade, a remporté un vif succès auprès des participants.



Fin avril, la seconde animation Vacansport a été organisée sur 2 jours pour faire face au très grand nombre d'inscriptions. Elle s'est déroulée à la salle des sports de Lottinghen. Au programme, de l'ultimate avec frisbee, du touch rugby (rugby sans ballon) et l'incontournable Big Challenge, la structure gonflable géante qui est toujours très appréciée.



7^{ème} édition du Trail de la Faïence Nouveau record avec plus de 800 participants !



Un cadre idyllique, des conditions climatiques plutôt clémentes, des partenaires enthousiastes, une organisation bien rodée... Voilà les clefs de la réussite du Trail de la Faïence, une course 100 % nature qui séduit toujours plus de sportifs.

Les 19 et 20 avril derniers, la 7^{ème} édition du Trail de la Faïence, épreuve concoctée par l'association Team Cap Opale et financée par le Conseil Général, la CCDS et la ville de Desvres, a accueilli 810 compétiteurs. Un record de participation qui touche les différents partenaires et organisateurs. "Tout s'est une nouvelle fois bien déroulé. On pulvérise d'une centaine de coureurs notre précédent record. Notre objectif serait de dépasser un jour le chiffre symbolique du millier de participants", lançait tout sourire Philippe Kuschnick de l'association Team Cap Opale.

Epreuves nocturnes du samedi

Lampe frontale vissée sur la tête, 269 coureurs se sont élancés dans l'obscurité la plus totale sur les 2 parcours proposés à travers la campagne desvroise (10 et 20 km). Les coureurs avaient la possibilité de participer au 20 km en duo.

10, 20 et 30 km au choix

Le dimanche matin, après une courte nuit passée sur place, les organisateurs avaient le regard fixé vers le ciel. Malgré quelques averses, c'est globalement sous un temps sec que les 540 engagés ont avalé les 3 tracés. Dans l'épreuve reine, Nicolas Duchateau a réitéré son exploit de l'an passé et s'est imposé dans le 30 km en un peu plus de 2 heures et 18 minutes. "Je suis vraiment satisfait de ma course. Je mets deux minutes de moins qu'en 2013. Malgré une pointe au mollet à l'heure de course, j'ai réussi à gérer. Personne n'est revenu. Le parcours est superbe et technique", confiait à l'arrivée le coureur de l'USA Liévin.

RÉSULTATS-RÉSULTATS-RÉSULTATS-RÉSULTATS-RÉSULTATS-RÉSULTATS

Epreuves nocturnes :

▶ 10 km nocturne - 1. Mathieu Caloin (00:39:41) - 2. Julien Lefebvre (00:40:36) - 3. Romain Pérard (00:40:36) - 4. Cyrille Bourdon (00:42:33) - 5. Romain Couronnel (00:43:00)

▶ 20 km nocturne - 1. Olivier Lacroix (1:25:35) - 2. Nicolas Gosse (1:27:38) - 3. Aurélien Penneman (1:27:38) - 4. Sylvain Maniez (1:28 :35) - 5. Olivier Gressier (1:29:06)

▶ 20 km nocturne duo - 1. Cédric Gourlet et Guillaume Henneman (1:30:21) - 2. Pauline Carré et Charles-Hubert Queval (1:31:11) - 3. Fabien Dufresne et Kevin Lefevre (1:32:39) - 4. Marc-André Danel et Jean-Jacques Queval (1:32:57) - 5. Jérôme Cottret et Frédéric Masset (1:38:04)

Epreuves classiques :

▶ 10 km - 1. Alain Duhamel (00:37 :48) - 2. Frédéric Renaux (00:37:53) - 3. Gilbert Bourdon (00:37:56) - 4. François Sbardella (00:38:01) - 5. Jérôme Couronnel (00:39:27)

▶ 20 km - 1. Dominique Fasquel (1:29:51) - 2. Romuald Sergent (1:33:36) - 3. Jérôme Ansel (1:34:50) - 4. Laurent Monfroy (1:37:54) - 5. Patrice Osstyn (1:39:33)

▶ 30 km - 1. Nicolas Duchateau (2:18:03) - 2. Jean-Michel Condette (2:22:30) - 3. Stéphane Loeillieux (2:24:43) - 4. Benoît Ramet (2:32:30) - 5. Adrien Dransart (2:32:42)

ÉCHOS DE COURSE

Vin chaud ou soupe ? Après les épreuves nocturnes, alors que le thermomètre affichait difficilement 6 petits degrés, les organisateurs ont préparé des boissons chaudes, très appréciées.

Camping sauvage. Les organisateurs n'ont pas hésité à planter leur tente dans le parc du musée de la Céramique.

On remet ça ? Le 20 km de la veille encore dans les jambes, certains coureurs se sont élancés pour un nouveau parcours le lendemain. C'est notamment le cas de Catherine Capdevilla du Team Trail 62 de Desvres et d'Arnaud Carlier du club de Colombert qui ont pris part au 30 km le dimanche.

De partout. Les coureurs sont venus de toute la France (Somme, Vienne, région parisienne...) et même de Belgique. Mention spéciale à David Blanpain, le beau-frère de l'organisateur Rodrigue Hanquez, venu de Düsseldorf en Allemagne.

Les élus courent toujours. Deux maires fraîchement élus ont participé à ce trail : Jean-Marc Debove de Saint-Martin Choquel et Etienne Maes de Colombert.

Un pain géant. Parmi les nombreux lots qui attendaient les coureurs à l'arrivée, le plus original était certainement le pain géant de 10 kg préparé par Mickaël Lebec, de la boulangerie de Selles, qui a participé après son travail de nuit au parcours du 10 km !

Il n'y a pas d'âge pour courir. Du haut de ses 73 printemps, Eugène Veillard était au départ du 10 km.

Retrouvez plus de 300 photos de ce Trail de la Faïence 2014 sur www.cc-desvressamer.fr

Économies d'énergie : le saviez-vous ?

✂ En branchant plusieurs appareils sur une multiprise, on déconnecte facilement les veilles des téléviseurs, ordinateurs, box internet... et on évite ainsi les consommations inutiles.

✂ On ne laisse pas son portable en charge toute la nuit ou son chargeur branché après avoir récupéré son téléphone.

✂ Même sans tourner une machine à laver consomme de l'électricité. Voilà tout ce qu'ont pu apprendre les participants aux ateliers gratuits proposés par la CCDS !

Le prix du gaz, de l'électricité et du fuel augmente chaque année. En janvier 2013, la Commission de Régulation de l'Énergie a d'ailleurs calculé que les tarifs de l'électricité pourraient augmenter de 30 % d'ici 2016. Sans oublier le gaz, dont le prix a grimpé de près de 50 % depuis 2005.

Face à ce constat et dans le cadre de son Agenda 21, la CCDS a décidé d'agir. Depuis le début de l'année, elle met en place des **ateliers gratuits pour aider les habitants à maîtriser et surtout réduire leurs factures d'énergies**.

Proposés à Samer et Desvres, ces ateliers sont animés par l'Espace Info Energie du Parc naturel régional. "Nous pouvons agir contre la hausse de nos factures d'énergie en diminuant notre consommation grâce à de petits gestes simples à faire à la maison", explique l'animateur Willy Flour.

"Nous avons appris des choses étonnantes, nous n'imaginions pas qu'il y avait autant de gestes simples à faire à la maison pour réduire les factures. L'information sur l'OPAH pour bénéficier d'aides et améliorer la performance énergétique d'une maison était vraiment intéressante", déclarait un couple en sortant d'un des ateliers.



Initiation informatique : toujours plus de succès !

Vous souhaitez découvrir internet, savoir faire un courrier, envoyer des mails ou transférer vos photos sur l'ordinateur ?

L'initiation informatique, proposée gratuitement par la CCDS, est faite pour vous !

Cette initiation se fait en petits groupes de 2 ou 3 personnes de même niveau et se déroule sur 6 mois en moyenne, à raison d'une séance par semaine.

Totalement gratuite, elle s'adresse aux habitants (hors scolaires et étudiants) qui souhaitent s'initier à l'informatique et découvrir cet univers pas à pas, en toute sérénité.

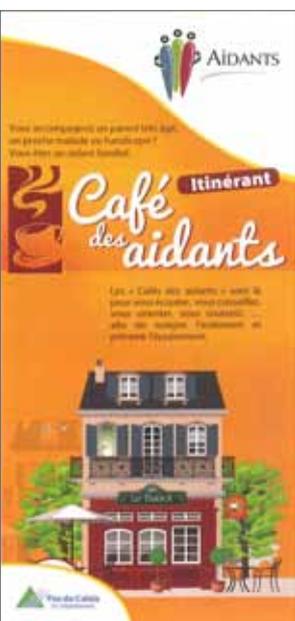
Le programme comporte plusieurs thèmes : internet, photos, mails, réseaux sociaux, clé USB, etc. Selon les envies et les besoins des participants, tous les thèmes peuvent être abordés ou seulement certains.

À la fin de l'initiation, une attestation de la CCDS est remise à chaque participant lors d'une petite cérémonie conviviale.

L'initiation est proposée sur trois sites :

- au Cyber Point de la Maison Intercommunale des Services et de la Solidarité à Desvres,
- au Cyber Point à Samer,
- à la salle des associations à Colembert

Inscrivez-vous en téléphonant au 03 21 99 26 00 pour l'initiation sur Desvres et au 03 21 30 24 86 pour l'initiation sur Samer et Colembert. Dès qu'une session est terminée, une nouvelle est programmée.



Café des aidants : une fois par mois sur Desvres

Une personne est considérée comme "aidant familial" lorsqu'elle s'occupe d'un membre dépendant de sa famille. Un aidant familial passe une grande partie de sa journée à prendre en charge la personne dépendante, ce qui génère parfois des difficultés (fatigue, isolement, manque de connaissances techniques, etc.).

Pour y faire face, l'Association Française des Aidants en partenariat avec le CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination en gérontologie) et le département du Pas de Calais a développé un réseau de "Café des aidants".

Les aidants familiaux (conjoint, parent...) y trouvent des temps et des espaces d'information, rencontrent et échangent grâce à des équipes formées d'animateurs et de psychologues.

Depuis le début de l'année, un Café des aidants est proposé à Desvres, à la Maison intercommunale des Services et de la Solidarité, rue Claude.

L'occasion pour les aidants familiaux de trouver des réponses à leurs questions et d'échanger avec d'autres personnes confrontées aux mêmes épreuves. Chaque Café des aidants commence par une courte conférence sur un thème pré-défini, par exemple : "les signes de l'épuisement et leurs risques", "connaissance des institutions", "s'autoriser le répit et vivre sa vie malgré tout"... S'ensuit un débat entre les participants, animé par un psychologue expert de la question ou par un travailleur social connaissant les dispositifs locaux et nationaux existants pour l'information et l'orientation des aidants familiaux.

Renseignements au 03 21 30 32 48.

Village des Métiers d'Art de Desvres



Il affiche complet !

Le Village des Métiers d'Art (VMAD) est un outil touristique et économique au service de la création et du maintien des savoir-faire liés aux métiers d'art.

Inauguré en septembre 2010, il a su faire sa place, s'adapter aux tendances économiques pour répondre aux besoins des professionnels. Aujourd'hui, il affiche complet. Le bâtiment à l'architecture moderne accueille 14 professionnels et porteurs de projets. Une satisfaction pour les élus comme pour la société Interfaces en charge de la gestion et de la promotion de l'équipement.

Un outil de promotion économique...

Le VMAD a été labellisé Pôle d'Excellence Rural par l'État. Il s'agit d'un dispositif qui soutient les dynamiques d'initiatives rurales et encourage l'innovation.

Le VMAD est né de la volonté de la CCDS de redonner aux métiers d'art une place dans le développement économique du territoire. L'ouverture de ce lieu unique en France puise son sens dans l'histoire même de la filière céramique à Desvres.

Le VMAD propose aux professionnels un environnement propice au développement de leurs activités. Dix ateliers de 70 m² lumineux et hauts sous plafond sont en location à des prix attractifs pour une durée de 2 à 4 ans. Depuis quelques mois, un atelier est dédié au coworking (espace de travail partagé) sur le thème de la céramique. "Tous les ateliers sont loués que ce soit en pépinière, en couveuse, en résidence temporaire ou en atelier de coworking. Créateurs de bijoux, tapissière d'ameublement, sculpteurs, ébéniste, stucatrice, créateur de mobilier en bois recyclé, céramistes sont autant d'artisans qui ont pris leurs quartiers au sein du Village", souligne Magali Strassel la directrice du VMAD.

... et touristique..

Construit sur 2 200 m² et 2 niveaux, le bâtiment du VMAD est également un lieu de promotion touristique. Grâce à un agencement ingénieux de coursive, les visiteurs surplombent les ateliers des artisans, pouvant ainsi admirer leur travail et observer leur façon de travailler. Une jolie boutique de 110 m² propose des objets artisanaux pour tous les budgets, l'endroit rêvé d'amateurs de créations uniques et originales.

"En 2013, près de 9 000 personnes sont venues visiter le VMAD. On a enregistré une nette augmentation auprès des scolaires. L'aspect pédagogique séduit les enseignants, les enfants découvrent des métiers manuels qu'ils ne connaissaient généralement pas", ajoute Magali Strassel.

De plus, le VMAD propose 3 fois par an un événementiel gratuit, ouvert à tous : les Journées Européennes des métiers d'art, les Journées du Patrimoine et un marché de Noël. Des expositions temporaires viennent compléter l'offre proposée au public, comme la nouvelle exposition dédiée à la sculptrice Sylvie Koechlin (voir page 31).

... respectueux de l'environnement

Choix des matériaux, géothermie, traitement des eaux, sur-isolation, panneaux solaires, toiture-terrasse végétalisée, intégration paysagère : le bâtiment Haute Qualité Environnementale du VMAD a été conçu pour être le plus respectueux possible de l'environnement.



D'INFOS

Village des Métiers d'Art de Desvres
Chaussée Brunehaut, Longfossé
03 21 99 60 20
www.vmad.fr

es : un beau chemin parcouru

Journées Européennes des Métiers d'Art : 1 700 visiteurs pour l'occasion !



Lors des Journées Européennes des Métiers d'Art début avril, le Village des Métiers d'Art de Desvres (VMAD) a proposé au public de découvrir des savoir-faire exceptionnels grâce à des artistes exceptionnels :

- dix professionnels des métiers d'art installés au VMAD ont ouvert les portes de leurs ateliers,
- cinq céramistes de l'atelier co-working du VMAD ont présenté leurs créations,
- sept artisans invités ont partagé leur art autour d'expositions, de démonstrations et d'explications de techniques.

Durant 3 jours, 1 700 personnes environ sont venues au VMAD, profiter d'une occasion unique pour partager de vrais moments d'échanges avec les artisans d'art qui se sont tous appliqués à montrer et expliquer leur art (travail de la terre, raku, jarre à la corde, tissage, marqueterie, bijoux, pose de stuc...).

"Nous avons déjà organisé cette belle fête des métiers d'art les années précédentes mais c'est la première fois que nous l'organisons avec la pépinière d'entreprises pleinement occupée par de grands professionnels des métiers d'art", souligne avec plaisir Magali Strassel, directrice du VMAD.

En effet, comme l'a également rappelé Claude Prudhomme, président de la CCDS, la pépinière d'entreprises du VMAD est désormais pleinement occupée.

Merci à tous les professionnels des métiers d'art qui ont permis de faire de ces 3 jours un vrai moment de partage avec le public.

Les artisans d'art résidents, installés au VMAD :

- ▶ Vibrations Antillaises, Pascale Meigneux, bijoutier fantaisie (photo 10)
- ▶ Pascal Vennin, bijoutier en métaux précieux
- ▶ Thierry Marc Design, créateur de mobilier en bois recyclé (photo 7)
- ▶ Belle A'ssise, Nathalie Clerget, tapissière d'ameublement
- ▶ Pierre Goetinck, sculpteur
- ▶ Nathalie Fosse, sculpteur (photo 2)
- ▶ Créobois, Guillaume Hénard, ébéniste (photo 9)
- ▶ So decolo, Claire Poly, stucateur
- ▶ Les Emaux du Green, Régis Thobois, faïence
- ▶ Camille Meire, marqueteur

Les céramistes de l'atelier co-working du VMAD (photos 1 et 5) :

- ▶ Marie-Jeanne Chevalier, pièces en faïence, grès et porcelaine
- ▶ Yvonne Ducatel, pièces en grès chamotté
- ▶ Claudine Nicostrate, céramiste
- ▶ Patricia Savouret-Joly, pièces en grès chamotté
- ▶ Jean-Louis Vanveggelen, pièces patinées ou émaillées

Les artisans d'art invités :

- ▶ Atelier des 4 éléments, Camille Fourmaintraux, céramiste
- ▶ Céramiques modernes ANI-C, Anicet Delattre, céramiste
- ▶ Lueur de Verre, Claudie Thuru, verrier
- ▶ Marbrerie Vandermarlière, tailleur de pierre
- ▶ Atelier du Baroeul, Hélène Soete, céramiste (photo 3)
- ▶ Atelier 128, Jean-Pierre de Vrieze, céramiste
- ▶ Mashüt, Olivia Clément, ennoblisseur textile (photo 4)

Sans oublier la participation des enseignants et des élèves du lycée Le Corbusier de Tourcoing, spécialisé dans la préparation aux métiers de la Décoration et de la Communication Visuelle, qui ont présenté leurs formations au jeune public et aux élèves du territoire (photo 8)



Retrouvez toutes les photos des Journées Européennes des Métiers d'Art sur la page Facebook du Village des Métiers d'Art de Desvres



EN ROUTE développement

PRÉVOIR et ORGANISER notre vie au **21ÈME SIÈCLE**

Opération Programmée pour l'Amélioration

OPAH : comment, pour quoi, pour qui ?

Vous êtes propriétaire ? Votre logement est ancien ? Vous souhaitez isoler vos combles, changer de chaudière ou de mode de chauffage ? Vous avez besoin d'adapter votre logement pour le maintien à domicile d'une personne âgée ou handicapée ?

L'OPAH, opération soutenue par l'État, l'Agence Nationale de l'Habitat (Anah) et le Conseil Régional, peut vous aider.

"Cette OPAH est une vraie chance pour notre territoire d'améliorer le quotidien des habitants et de lutter contre la précarité et le gaspillage énergétiques. Notons que l'OPAH est aussi synonyme de développement économique local. Elle peut générer plus de 6 millions d'euros de travaux, potentiellement réalisés par des entreprises locales et nos artisans", confie Claude Prudhomme, président de la CCDS.



Qui peut bénéficier de l'OPAH ?

L'OPAH s'adresse aux :

- propriétaires qui habitent leur logement (les propriétaires occupants),
- propriétaires qui louent leur logement ou qui souhaitent le louer (les propriétaires bailleurs)

Quels travaux peuvent être subventionnés ?

- rénovation lourde de logement,
- travaux permettant d'atteindre 25 % d'amélioration énergétique (exemple : isolation des combles, changement du mode de chauffage, VMC...),
- remise aux normes d'installations vétustes,
- travaux d'adaptation de logement permettant le maintien à domicile d'une personne handicapée ou âgée,

Quelles sont les conditions à respecter ?

- le logement doit avoir plus de 15 ans et être situé sur le territoire de la CCDS,
- les travaux doivent être réalisés par des professionnels (entreprises ou artisans),
- pour les propriétaires occupants, certains critères de ressources sont à respecter.

Comment savoir si je peux bénéficier de l'OPAH ?

Afin que tous les propriétaires puissent être bien informés, la CCDS met gratuitement à leur disposition une équipe de conseil et d'assistance technique et administrative avec le bureau d'études Citémétrie.

Le premier contact se fait lors des permanences organisées à Desvres, Samer et Colembert (voir encadré orange).

Ces permanences sont gratuites et sans rendez-vous. Il suffit de venir avec son dernier avis d'imposition ou de non-imposition.

Vous pouvez également appeler au 03 21 56 56 24.

Quel est le montant des aides financières ?

Selon le projet de travaux à réaliser et les conditions de ressources des propriétaires, les subventions peuvent aller de 50 % à 90 % du montant TTC des devis.

Plusieurs partenaires financiers ont mobilisé des aides exceptionnelles pour faciliter le programme des travaux :

- l'Agence Nationale de l'Habitat (Anah),
- la Région Nord - Pas de Calais,
- la CCDS, avec une participation sur 5 ans de 786 500 €, répartis entre le financement des travaux et le coût d'accompagnement du bureau d'études Citémétrie.



INFO SPÉCIALE POUR LES PROPRIÉTAIRES BAILLEURS

Les propriétaires qui mettront sur le marché des logements locatifs privés à loyers maîtrisés bénéficieront d'une aide allant jusqu'à 50 %, selon le type de loyer choisi, sur le montant de travaux subventionnables. Le propriétaire bailleur s'engage à louer son logement pendant 9 ans à un locataire respectant des conditions de ressources, le loyer ne dépassant pas certains plafonds.

Permanences OPAH

Tous les mardis de 9 h à 11 h à la mairie de Samer
Tous les mardis de 14 h à 16 h à la CCDS à Desvres
Le 1^{er} mercredi de chaque mois, de 9 h à 11 h,
à la mairie de Colembert
(HORS JOUR FÉRIÉ)

pour notre durable !

L'Agenda 21 est un plan d'actions pour notre futur. Il mise sur le développement durable afin de permettre aux collectivités territoriales qui le souhaitent, comme la CCDS, d'agir pour une vie meilleure de ses habitants (préservation de l'environnement et amélioration du cadre de vie).

SPÉCIAL LOGEMENT

Opération de l'Habitat

Premier bilan des permanences Avec Pauline Gavory

CITÉMETRIE

"Citémétrie est le bureau d'études sélectionné par la CCDS afin d'accompagner les travaux dans le cadre de l'OPAH. Cet accompagnement concerne les visites des habitations, l'établissement du Diagnostic de Performance Energétique pour estimer la consommation d'énergie du logement, l'élaboration des plans de financement ou l'aide administrative pour le montage des dossiers par exemple.

J'assure également les permanences sur le territoire de la CCDS. Je conseille et guide les propriétaires qui souhaitent améliorer le confort de leur habitation. Je les reçois et vérifie s'ils sont éligibles aux subventions de l'Anah ou aux aides locales ou encore s'ils peuvent prétendre à des crédits d'impôts.

Depuis le 1^{er} décembre 2013, date du démarrage des permanences et jusqu'à fin avril, nous comptabilisons 260 contacts. Sur ces 260 contacts, 60 demandes ont été classées irrecevables, soit pour cause de dépassement de ressources, soit parce que le projet de travaux ne prenait en compte que le changement des menuiseries, ce qui n'est malheureusement pas suffisant pour atteindre les 25 % d'amélioration énergétique demandés. En effet, le changement des menuiseries doit impérativement être inclus dans un bouquet de travaux, comme le changement du mode de chauffage ou l'isolation, pour être utile et pertinent.

À fin avril, 133 visites d'habitants ont été réalisées pour vérifier la consommation du logement et estimer s'il est possible d'atteindre les 25 % d'amélioration énergétique. Soixante visites sont en attente de programmation.

Lorsqu'un dossier peut faire l'objet d'une demande de subventions, l'étape suivante est de prendre contact avec des artisans pour les devis. Si nous ne sommes pas autorisés à recommander tel ou tel artisan, nous indiquons aux propriétaires les mentions qui doivent impérativement figurer dans les devis qu'ils reçoivent, comme la puissance et le rendement du matériel installé dans le cas de travaux de chauffage par exemple.

Il peut parfois se passer plusieurs semaines avant de recevoir l'accord de l'Anah pour les subventions mais il faut savoir que les travaux ont le droit de démarrer dès l'ouverture du dossier. Actuellement, 37 dossiers ont été déposés auprès de l'Anah. Lorsqu'il y a accord de subventions, les propriétaires ont 1 an pour démarrer les travaux et 3 ans pour les terminer".

Notre Agenda 21 labellisé par le ministère de l'Écologie

Fin 2013, la CCDS a reçu au Ministère de l'Écologie le diplôme "Agenda 21 local France". Cette distinction salue la qualité de la démarche en faveur du développement durable portée par la CCDS depuis 3 ans.



"En mai 2011, la CCDS a décidé de placer le développement durable au cœur de ses objectifs. La mise en place de notre Agenda 21 est le symbole de cet engagement. Il se traduit par un programme d'actions visant à améliorer sur le long terme notre qualité de vie et à économiser les ressources naturelles", explique Claude Prudhomme.

Pendant près de 2 ans, lors de 18 réunions publiques, habitants et élus ont été invités à échanger sur leur vie future autour de 3 grands axes (énergie et lutte contre le réchauffement climatique, biodiversité et alimentation, économie sociale et solidaire) déclinés en 9 objectifs. Un programme composé de 48 actions est sorti de cet important processus et a été validé à l'unanimité par le conseil communautaire en juin 2013.

Aujourd'hui, une vingtaine d'actions sont en cours comme l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat, l'étude agricole, les aires de covoiturage, la construction de bâtiments en Haute Qualité Environnementale... Cette labellisation, prononcée pour 3 ans, est une reconnaissance du travail accompli. Elle souligne la qualité du projet et encourage la CCDS à poursuivre dans cette dynamique. Au niveau du Pas de Calais, la CCDS est la seule collectivité à avoir été labellisée lors de cette 8^{ème} session.

Restauration des haies de la Maison du Cheval Boulonnais



Le projet de la Maison du Cheval Boulonnais est prévu sur le site de la ferme de la Suze à Samer. Ce vaste corps de ferme du XIX^e siècle est entouré de prairies bocagères, propices à l'accueil des chevaux Boulonnais.

Dans l'attente des travaux de réhabilitation des bâtiments qui débuteront en 2015, la CCDS a défini un programme d'aménagement paysager des prairies, dans le cadre d'un partenariat technique avec le Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale et le Syndicat Hippique Boulonnais.

Ce programme s'inscrit dans le Schéma Régional de Cohérence Ecologique Trame Verte et Bleue qui vise, entre autres, à améliorer la qualité paysagère et environnementale du territoire en restaurant des corridors écologiques.

Le premier volet de l'aménagement paysager des prairies de la Maison du Cheval Boulonnais concerne donc, très naturellement, les haies champêtres. Elles présentent une diversité d'essences typiques du bocage Boulonnais mais ont besoin d'être redensifiées. À terme, quelques 4 500 nouveaux pieds viendront renforcer.

Cette opération devrait bénéficier du soutien du Conseil Général du Pas-de-Calais dans le cadre du dispositif Oxygène 62, qui a déjà permis de mettre en terre plus de 2 millions de plants dans le département.

Ces plantations interviendront l'hiver prochain. Pour l'heure, il a fallu se résoudre à abattre quelques 80 peupliers arrivés à maturité.

Complémentarité machines high-tech et cheval de trait : un atout pour respecter l'intégrité des sols

Ce chantier a été confié à l'entreprise Vert Paysage qui s'est associée les services de débardeurs au cheval professionnels, Brigitte et Dominique Forêt et leurs chevaux Boulonnais et Trait du Nord, afin de ne pas endommager des prairies encore gorgées d'eau à la fin d'un hiver particulièrement pluvieux.

Une fois les arbres tombés dans les pâtures, les débardeurs ont donc descendu troncs et branches jusqu'à la cour de la ferme. Les y attendait Laurent Maillard, entrepreneur agricole installé à Verlincthun, au volant de son broyeur dernière génération.

En quelques secondes, les troncs des vénérables peupliers sont réduits en plaquettes, qui après séchage, alimenteront les chaudières à bois du secteur.

La Maison du Cheval Boulonnais fait déjà travailler les entreprises du territoire

Claude Prudhomme, président de la CCDS, se réjouit de la complémentarité des méthodes de travail. Elle porte ses fruits : le chantier a été réalisé dans les délais, avec un bilan carbone plus satisfaisant qu'en tout mécanique et aucun dégât aux herbages à déplorer.

Preuve s'il en fallait que le projet de la Maison du Cheval Boulonnais fait déjà travailler les entreprises du territoire.



La 1^{ère} aire de covoiturage du Boulonnais : une création portée par la CCDS !

Si le covoiturage dépend d'initiatives personnelles, il peut aussi être encouragé et soutenu par des collectivités.

C'est ce qu'a décidé de faire la CCDS, première collectivité du Boulonnais à s'engager concrètement pour le covoiturage en aménageant une aire adaptée à Colembert.

Voiture indispensable

Notre territoire est agréable à vivre. Mais difficile d'y vivre sans voiture... Près de 70 % des actifs travaillent hors de leur commune de résidence, la majeure partie des trajets se fait en direction de l'agglomération boulonnaise. Travail, école, pratique des loisirs, multiplication des lieux d'achat : les motifs de déplacement se diversifient et augmentent en nombre.

Entre 1999 et 2006, 35 % de nouveaux ménages se dotent d'une seconde voiture

Pour plus d'autonomie et de liberté, de nombreux ménages possèdent au moins 2 voitures. Difficile de compter sur d'autres moyens de transport. Pas de trains, un réseau de transport en bus et de pistes cyclables

peu développé... territoire de faible densité, essentiellement rural, la CCDS ne pourrait de toutes façons pas soutenir financièrement un projet de transport en commun.

Préserver l'environnement

Le caractère indispensable de nos voitures a des conséquences sur l'environnement. Notre bilan carbone montre que les émissions sont pour 95 % liées aux déplacements en voiture et

Le déplacement des personnes est notre 2^{ème} poste le plus énergivore (derrière l'habitat)

que 80 % de ces émissions sont liées aux déplacements des résidents du territoire.

Avec son Agenda 21, engagement en faveur du développement durable, la CCDS s'est lancée dans un programme d'actions.

Elle désire, entre autres, mettre en place des déplacements collectifs sur le territoire. L'aire de covoiturage de Colembert sera la première réalisation de la CCDS en ce sens, un parking dédié où les personnes intéressées peuvent garer leur véhicule et se regrouper pour ne prendre qu'une voiture et partir vers leur destination commune.

Offrir aux covoitureurs un site dédié

Coût du carburant, entretien automobile, pollution, isolement... pour palier à ces inconvénients, de plus en plus de personnes se tournent vers des formes de déplacements collectifs informels. Des aires de stationnement sont donc naturellement apparues le long des grands axes sur des zones non utilisées. L'espace de stationnement aux abords du rond-point de l'échangeur de la RN 42 entre Alincthun et Le Plouy Colembert en est un exemple.



S'il accueille jusque 14 voitures au maximum de sa capacité, il nécessite une mise en sécurité des usagers et l'installation d'équipements complémentaires. Ce site sera donc la première réalisation d'aire de covoiturage de la CCDS. Mobilier en bois, plantation de haies bocagères : tout sera fait pour une intégration paysagère optimale.

Le Conseil Général de la parcelle de 3 200 m² environ, a autorisé en avril la prise de gestion de cet espace public pour y réaliser l'aire de covoiturage. Il soutient le projet à hauteur de 50 000 €. Les travaux vont bientôt commencer, la livraison est prévue pour le mois d'octobre.



Schéma d'aménagement de la future aire de covoiturage



La CCDS a créé sur son site une rubrique **Covoiturage**.

Vous pouvez y consulter les offres de trajets ou déposer votre annonce (après inscription gratuite). Cliquez sur Espace citoyen ➔ au fil de l'actualité ➔ covoiturage

À savoir

Pendant la durée des travaux, de juin à octobre, les personnes qui avaient l'habitude d'utiliser ce site pour stationner leur voiture sont invitées à se rendre 100 mètres plus loin, rue des Pichottes, sur un espace mis temporairement à leur disposition.



Soutenir le développement économique local



Un second bâtiment-relais pour répondre aux besoins des entreprises

Ces dernières années, face à la réalité de la situation de l'emploi, la CCDS a multiplié les initiatives et entrepris de nouveaux projets dont la création d'un second bâtiment-relais afin d'apporter une réponse fiable aux **entreprises en recherche d'immobilier en location**.

Le premier bâtiment-relais construit par la CCDS, sur la ZAL Les Pichottes à Alincthun, est complet depuis longtemps déjà. La demande de locaux à louer est constante, la CCDS a donc décidé de construire un second bâtiment-relais, cette fois sur Longfossé, juste à côté du Village des Métiers d'Art.

Le second bâtiment-relais de la CCDS sera opérationnel pour la rentrée de septembre. Cet investissement, complémentaire des aménagements déjà réalisés et à venir, montre la **volonté politique locale d'accompagner les grandes étapes de la vie des entreprises**, de la pépinière à l'installation sur une Zone d'Activités (le site est en effet proche de la future ZAL La Houlette - voir encadré ci-contre).

D'une superficie de 1 600 m², le bâtiment est un véritable **modèle de fonctionnalité**. Il est composé de 6 ateliers de 86 à 120 m², de 6 cellules pouvant servir de boutique ou de bureau, de 2 commerces de 115 m² avec leur réserve, sans oublier les locaux communs (sanitaires, cafétéria...). "En proposant ateliers et commerces, la CCDS espère aller au-devant des attentes des entreprises, artisans ou commerçants. En effet, certains peuvent avoir besoin d'un atelier mais aussi d'une vitrine pour exposer leurs créations. Chaque partie du bâtiment est autonome pour s'adapter aux besoins", détaille Claude Prudhomme, président de la CCDS.

Engagement économique, le futur bâtiment-relais est aussi un **engagement environnemental**. La CCDS y a mis en oeuvre la même volonté de développement durable que dans ses derniers projets de construction. Elle a souhaité mettre l'accent sur le respect de l'environnement, notamment en matière énergétique (isolation à base de laine minérale, menuiseries triple vitrage, production de chauffage par pompe à chaleur...).

Artisans, commerçants, entreprises :
vous cherchez un local à louer,
idéalement situé à proximité de grands axes routiers ?
Conçu dans une démarche environnementale,
le futur bâtiment-relais saura être le partenaire de votre
développement !

Renseignements auprès de la CCDS
au 03 21 92 07 20

COMPLET !

La CCDS a démarré depuis quelques semaines le chantier de la **Zone d'Activités Légères La Houlette à Desvres**. En rachetant le terrain après le déménagement du magasin Point Vert, la CCDS a redonné sa vocation économique au site. Elle offre ainsi au territoire et aux entreprises une nouvelle ZAL sans utiliser de nouveaux terrains, fidèle à sa stratégie foncière de requalification des friches et de préservation des terres agricoles.

La future ZAL La Houlette de 1,8 hectares offre 6 parcelles de 1 105 à 2 774 m². Elle se situe à proximité d'axes routiers structurants, longe la route de Samer et débouche rue de la gare à Desvres. Elle est déjà entièrement commercialisée, en quelques mois à peine, preuve de l'attractivité du projet et de la vitalité des entreprises locales.



Bienvenue à la nouvelle association de commerçants et d'artisans

Comment maintenir et développer le tissu commercial et artisanal local ? Telle était la question posée par la CCDS il y a quelques mois, dans le cadre de l'opération FISAC (Fonds d'Intervention pour les Services, l'artisanat et le Commerce), en partenariat avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat et la Chambre de Commerce et d'Industrie.

Aujourd'hui l'une des réponses apportées est la création d'une nouvelle association de commerçants et d'artisans pour vitaliser le tissu économique local. L'union fait la force, c'est une évidence. Animations, aménagement des devantures des magasins, des centres villes... les idées et projets pour contribuer au maintien et au développement de l'activité commerciale et artisanale sur le territoire sont déjà lancés.



Rencontre avec Michel Maxant, de 2mrc Informatique à Alincthun, président de l'association :

"Oui les magasins ferment, les centres bourgs sont calmes. J'ai pour vous une excellente nouvelle : ce n'est pas une fatalité ! Il est possible d'agir pour inverser la tendance. Je suis allé aux réunions proposées par la CCDS et la Chambre de Commerce, j'ai entendu les faits, écouté les suggestions. Chaque jour je vois la réalité du commerce et de l'artisanat sur le territoire et je suis convaincu que les choses peuvent changer. Bien sûr, il faut agir, y consacrer du temps. C'est ce à quoi s'engage chaque membre de l'association. Notre

volonté est de faire bouger les choses, de montrer le vrai visage du tissu économique local. Les commerçants ont une réelle qualité de service, les produits qu'ils proposent sont fiables, pas de ceux qui vous lâchent après quelques utilisations seulement. Les commerçants locaux accueillent, expliquent, renseignent, assurent si besoin un service après la vente. Pour nos clients, nous sommes les partenaires sur lesquels ils peuvent compter pour faire un achat sérieux et profitable sur le long terme. Cette confiance, nous la voulons aussi entre nous. Nous voulons que l'association soit fédératrice, qu'elle devienne un réflexe lorsque l'un des membres se pose une question sur un sujet. Nous sommes là aussi pour proposer conseils et moments de partage, permettre à chacun de ne pas rester seul dans son coin.

L'entente commerciale existe déjà chez certains commerçants locaux, sans que cela soit formalisé. Un magasin de vêtements qui met dans sa vitrine des chaussures vendues chez le commerçant voisin, voilà un bel exemple. C'est cela que nous voulons mettre en avant, valoriser cet esprit de commerce de proximité qui est un véritable atout, créer une ambiance commerciale agréable qui sera ressentira à chaque porte franchie.

Pour cela, nous devons travailler sur des projets. Comme il y a toujours plus d'idées lorsque plusieurs têtes réfléchissent ensemble, il faut mettre l'accent sur la communication et aller à la rencontre des commerçants et artisans pour présenter l'association et accueillir de nouveaux membres. Grâce à ces idées, le premier projet d'animation commerciale est en train de se mettre en place. Ce sera le 28 juin, à l'occasion du festival de musique de La Concorde, des bons d'achats seront offerts mais d'une façon assez originale, vous le verrez, dans une démarche plus active et participative qu'un simple bon donné de la main à la main... Nous avons hâte d'y être et de voir comment cette animation va être accueillie par les clients ! Les idées font bouger les choses ! Parfois une simple idée peut tout changer, comme lors du rallye du Touquet où nous avons demandé à la ville de Desvres de déplacer l'animation de la place du 8 mai à la place Léon Blum, plus entourée de commerces. Voilà pourquoi nous mettons en ce moment l'accent sur la communication. L'association a aujourd'hui son identité, grâce à son logo et à son site internet, site où les personnes intéressées peuvent d'ailleurs télécharger un formulaire d'inscription, il faut maintenant qu'elle renforce son noyau dur, composé des premiers membres, afin d'agir pour la vitalité des commerces du territoire !".

Pour en savoir plus sur l'association : www.desvresamer.fr

Les marchés publics d'un simple clic !

lacommandepubliqueledubouloonnais.fr

Vous êtes chef d'entreprise ?
Vous souhaitez répondre à des marchés publics locaux ?

Le Portail Commande Publique du Boulonnais vous propose une vision d'ensemble des marchés publics du Boulonnais.

Gagnez du temps en sélectionnant les marchés publics qui correspondent à votre activité. Vous pouvez aussi vous inscrire pour accéder plus rapidement aux marchés publics et demandes de sous-traitance.

Un marché public vous intéresse ?

En cliquant sur le lien vers la plateforme, vous pourrez vous inscrire et télécharger le DCE du marché.

Un marché vous intéresse et vous êtes à la recherche d'un sous-traitant ?

Déposez une demande de sous-traitance en cliquant sur le lien situé en dessous du marché qui vous intéresse. Vous pouvez également vous rendre dans la rubrique "Bourse de sous-traitant" pour effectuer cette demande.

Vous faire connaître auprès des donneurs d'ordre ?

Inscrivez-vous sur l'annuaire d'entreprises de notre portail.

Besoin d'aide ?

Une assistance technique et administrative vous accompagne et vous aide à répondre à vos premiers marchés publics.



Concours photos "Le patrimoine bâti en pays de Desvres-Samer"

En lien avec l'inventaire du patrimoine bâti effectué en 2013 par de nombreux bénévoles et dans le but de mettre en valeur son territoire, la CCDS organise jusqu'au 30 septembre prochain un concours photos sur le thème "Le patrimoine bâti en pays de Desvres-Samer".

Ce concours est ouvert à tous (habitants du territoire et habitants extérieurs). Les photos doivent être obligatoirement réalisées sur le territoire de la CCDS, territoire composé de 31 communes (voir règlement).

Les photos noir et blanc et couleurs sont acceptées. Les photos doivent obligatoirement être envoyées au format numérique.

Les thématiques du concours sont les suivantes :

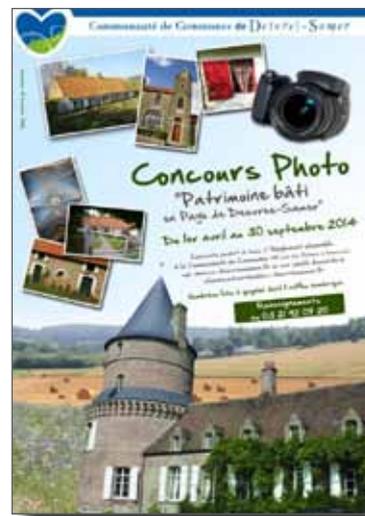
- patrimoine religieux (églises, calvaires...),
- patrimoine républicain (mairie-école, monuments aux morts...),
- patrimoine monumental (maisons fortes, manoirs...),
- patrimoine vernaculaire (pigeonnier, four à pain...),

- patrimoine industriel, lié à l'eau, de guerre et les habitations aux typologies caractéristiques.

Chaque participant pourra déposer au maximum 3 photos dans les thématiques citées précédemment mais ne pourra être primé qu'une seule fois.

Le règlement complet est disponible à la CCDS au 41, rue des Potiers à Desvres, sur www.cc-desvressamer.fr ou par simple demande au 03 21 92 06 40 ou par mail à l'adresse clemence.hourriez@cc-desvressamer.fr.

La valeur de l'ensemble des lots est estimée à 800 €. Participation gratuite. Date limite de dépôt des photos mardi 30 septembre.



Centenaire de la Première Guerre Mondiale ce qu'il s'est passé le 2 août 1914...



Le samedi 1^{er} août 1914, vers 16 heures, le Président de la République Raymond Poincaré donnait l'ordre au Chef d'état major général des armées, le général Joseph Joffre, de décréter la mobilisation générale. La chaîne des moyens de communication de l'époque se mettait immédiatement en branle à destination de toutes les gendarmeries du territoire.

La date du premier jour de mobilisation, le dimanche 2 août 1914, était alors écrite à la main sur chaque affiche. Les gendarmes se rendaient ensuite dans chaque mairie pour remettre au maire l'ordre de mobilisation générale afin qu'il soit procédé à son affichage. Comme c'était l'habitude à cette époque, le maire faisait sonner le tocsin pour signifier à la population qu'un événement grave venait de se produire. Laissant là leurs occupations, les habitants se dirigeaient vers la mairie pour apprendre la terrible nouvelle.

C'est pour commémorer cet événement, qui toucha chacun de nos villages, que l'association Mémoire et Paix propose de marquer le début des commémorations du Centenaire de la Grande Guerre par le rappel de ces moments forts de notre pays.

Les maires seront sollicités pour que, dans le plus grand nombre possible de villages du territoire, le samedi 2 août

2014 vers 11 heures, retentisse le tocsin du centenaire 14-18. Devant chaque mairie une reproduction de l'ordre de mobilisation générale de l'époque sera affichée.

La Première Guerre mondiale, hécatombe nationale avec ses 1,4 millions de tués et ses 3 millions de blessés dont 60 000 amputés, est encore présente dans de nombreuses mémoires familiales par la perte d'un ou de plusieurs de ses membres. Elle est considérée, aujourd'hui encore, comme l'un des événements fondateurs de notre nation par l'élan d'unité patriotique qu'elle suscita.

Son centenaire doit être commémoré.

C'est ce à quoi, l'association Mémoire et Paix s'engage pour les cinq années à venir en proposant des actions qui toucheront l'ensemble de notre territoire communautaire. Un "Comité du centenaire 14-18" est d'ores et déjà au travail pour que ces cinq années de commémoration témoignent respect et reconnaissance à nos aïeux qui ont durement payé la défense de notre patrie.

À cette occasion, un appel est lancé auprès de la population du territoire pour collecter à partir du mois de juillet, tout ce qui concerne cette guerre : documents militaires, photos, cartes postales, lettres, objets divers de cette époque. Ces prêts permettront d'agrémenter les expositions à venir de l'association Mémoire et Paix.

Renseignements : Jean-Marc Pierru au 03 21 91 60 18





Ouverture de la structure Petite Enfance à Alincthun !

Le projet est désormais concrétisé : le territoire se dote d'une 4^{ème} structure Petite Enfance, cette fois à Alincthun, sur la ZAL Les Pichottes. Le bâtiment appartient à l'agence d'architecture Paral'ax, installée à l'étage depuis quelques semaines. La CCDS loue le rez-de-chaussée pour la structure Petite Enfance. La structure d'Alincthun viendra renforcer l'offre dans ce domaine, portant à près de 100 le nombre de places en accueil collectif d'enfants de 0 à 4 ans.

Comment fonctionne la structure ?

Son fonctionnement sera le même que celui des trois autres structures intercommunales (sur Desvres et sur Samer). Les enfants seront accueillis après établissement d'un contrat avec les parents. Ce contrat peut varier de quelques heures à 45 heures maximum par semaine. Il est renouvelable selon les conditions convenues avec les parents, qui décident du nombre d'heures, des jours, des horaires d'arrivée et de départ. Le coût d'une heure d'accueil est fixé par la CAF selon la déclaration de ressources. Il est possible de faire une simulation sur le site www.caf.fr et d'avoir ainsi une idée de budget pour la garde de votre enfant.

Les couches et les repas sont fournis par la CCDS.

Quelles sont les activités proposées ?

C'est un lieu de vie, d'éveil et de socialisation pour découvrir le monde dans les meilleures conditions possibles et gagner en autonomie en compagnie d'autres enfants.

Notons que le Relais des Assistantes Maternelles y aura une antenne et proposera une permanence toutes les semaines.

Quelle équipe encadrante ?

Le personnel a été recruté ou provient des structures Petite Enfance du territoire dans le cadre de mutations internes. L'équipe, dirigée par Céline Guilbert, éducatrice jeunes enfants auparavant directrice adjointe du Coin des Faons à Samer, se compose de 3 auxiliaires de puériculture, 2 animatrices, une personne chargée de la cuisine et de l'entretien et d'une infirmière.



La structure est ouverte du lundi au vendredi, de 7 h 30 à 18 h 30. Elle est située sur la ZAL Les Pichottes à Alincthun.

Quelques places sont encore disponibles. Pour en savoir plus, vous pouvez contacter la CCDS au 03 21 92 07 20.

Économies d'énergie : une nouvelle aide aux travaux

Pour les
propriétaires
occupants
non éligibles
à l'OPAH

Les propriétaires occupants qui réalisent des travaux de rénovation énergétique dans leur habitation peuvent, sous certaines conditions, bénéficier d'une prime exceptionnelle d'aide à la rénovation thermique.

Pour bénéficier de cette prime de 1 350 €, il faut :

- réaliser les travaux dans sa résidence principale, située sur le territoire national et achevée depuis plus de 2 ans,
- respecter certaines conditions de ressources,
- faire réaliser ses travaux d'isolation ou d'installation d'équipements performants (production d'énergie, chauffage ou eau chaude sanitaire) par un professionnel labellisé RGE (Reconnu Grenelle de l'Environnement).

Cette prime est accordée une seule fois par foyer et peut être cumulée uniquement avec le crédit d'impôt pour dépenses en faveur du développement durable et/ou l'éco-prêt à taux zéro.

Pour en savoir plus et bénéficier d'un accompagnement technique, la CCDS vous propose de contacter Pauline Gavory lors des permanences OPAH (voir page 10) ou Willy Flour, en charge de l'Espace Info Energie à la Maison du Parc à Le Wast (03 21 87 86 31).

Vous pouvez également appeler le numéro azur 0810 140 240 (prix d'un appel local).



La Communauté de Communes

La CCDS est un établissement public de coopération intercommunale (EPCI).

Un EPCI naît de la **réunion de plusieurs communes, pour mettre en oeuvre des projets utiles au développement d'un territoire.**

La CCDS a vu le jour le 1^{er} janvier 2009, lors de la fusion entre la Communauté de Communes du Pays de la Faïence de Desvres et la Communauté de Communes de Samer et Environs.

Ensemble, ces deux collectivités ont réussi à convenir d'un avenir commun au service des 31 communes qui les composent. L'État préconisait à l'époque la suppression des intercommunalités de moins de 10 000 habitants. La Communauté de Communes de Samer et Environs, avec ses 5 276 habitants, était concernée... Il fallait agir pour ne pas disparaître.

La CCDS, comme toute communauté de communes, a deux domaines d'action obligatoires : le **développement économique** et l'**aménagement du territoire**.

En plus de ces deux domaines, la CCDS doit exercer au moins une des compétences issues des domaines suivants : protection et mise en valeur de l'environnement, logement et cadre de vie, voirie, équipements culturels, sportifs et d'enseignement, action sociale et assainissement.

La CCDS a choisi d'exercer les compétences "**Environnement**" et "**Logement et cadre de vie**" pour pouvoir travailler sur l'amélioration du quotidien et du cadre de vie de ses habitants. Dans le cadre des interventions facultatives, la CCDS a choisi le domaine des **actions éducatives, sociales et culturelles d'intérêt communautaire** (exemple : création de structures d'accueil collectif d'enfants, soutien à la parentalité, initiation informatique gratuite, etc.)

"Au début du mandat passé, nous avons fusionné volontairement les territoires de Desvres et de Samer pour créer la Communauté de Communes de Desvres-Samer. Avec le recul, avouons que c'est une chance. Notre anticipation nous a permis de ne pas subir la fusion car elle serait venue mais comment et avec qui ?

Même si tout n'est jamais parfait, nous avons appris à travailler ensemble, à développer des projets et des services communs. Pour ne citer que quelques projets, réalisés ou en cours : la construction des bâtiments-relais d'Alincthun et de Desvres, l'aménagement des zones de Desvres et Bic Conté, le soutien à la reconversion de la SA Desvres, l'ouverture du Village des Métiers d'Art, la mise en chantier du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, l'étude agricole, l'Agenda 21, l'optimisation du fonctionnement du centre de tri avec l'obtention des 2 marchés des communautés de communes d'Hucqueliers et de Montreuil, les nouvelles structures Petite Enfance à Desvres, Samer et Alincthun, la Maison du cheval, la piscine, le nouvel Office de tourisme...

Le mandat qui s'ouvre devant nous marquera sans aucun doute un virage dans la vie et la gestion de nos collectivités car il s'inscrit dans un contexte, affiché depuis plusieurs années, de réduction des dépenses publiques, de contraintes financières et de baisse des subventions, de mutualisations obligatoires, de réformes territoriales...".

Extrait du discours de Claude Prudhomme, président de la CCDS, lors de sa ré-élection

es de Desvres-Samer (CCDS)

En mars dernier, la CCDS a vécu un moment important pour son développement et l'avenir de son territoire : les élections municipales et communautaires.

PETIT RAPPEL DES FAITS...

➔ Des **élections municipales** pour choisir ceux qui représentent les **habitants**

Les conseillers municipaux représentent les intérêts des habitants au sein du conseil municipal.

Le conseil municipal gère les affaires de la commune : budget, travaux, services municipaux, aides aux associations... Il est élu pour 6 ans et se réunit au moins 1 fois par trimestre.

Les élections municipales terminées, les membres du conseil se réunissent rapidement pour élire le maire et ses adjoints.

Les conseillers municipaux sont élus au suffrage universel direct. Le mode de scrutin dépend de la taille de la commune.

Depuis la loi du 17 mai 2013 :

- dans les communes de moins de 1 000 habitants, ce qui est le cas de la plupart des communes du territoire, le scrutin est majoritaire, plurinominal, à deux tours. Cela offre aux électeurs la **possibilité de modifier les listes** (en ajoutant ou en supprimant des candidats) sans que le vote soit nul. Il n'y a pas d'obligation de parité hommes - femmes dans les communes de moins de 1 000 habitants,

- Dans les communes de 1 000 habitants et plus (comme à Desvres, Samer et Longfossé), le scrutin proportionnel de liste à deux tours n'offre **aucune modification possible des listes** et il y a obligation de parité hommes - femmes.

➔ Des **élections communautaires** pour choisir ceux qui représentent la **commune**

Les conseillers communautaires représentent leur commune au sein de l'établissement public de coopération intercommunale (EPCI) dont leur commune fait partie (pour nous, il s'agit de la CCDS).

Pour la première fois lors des dernières élections municipales, conseillers municipaux et conseillers communautaires ont été élus en même temps (les conseillers communautaires étaient jusqu'alors élus par le conseil municipal).

Les conseillers communautaires sont désignés comme suit :

- dans les communes de moins de 1 000 habitants, il n'y a pas de liste spécifique pour l'élection des conseillers communautaires. Ils sont **désignés parmi les membres du nouveau conseil municipal** élu, en suivant l'ordre du tableau municipal (le maire en premier, ensuite les adjoints puis les conseillers municipaux ayant obtenu le plus de voix lors des élections municipales),
- dans les communes de 1 000 habitants et plus, il y a **obligation d'établir une liste de candidats** pour l'élection des conseillers communautaires, liste basée sur celles des candidats aux élections municipales.

La plupart des membres des conseils municipaux du territoire ont été élus dès le premier tour.

Sur toute la France, plus de 30 000 listes ou candidats ont été élus dès le premier tour.

Seules Lottinghen, Saint-Martin-Choquel, Tingry et Longfossé ont été concernées par le second tour, comme 6 455 communes en France (sur un total de 36 767 communes)



Félicitations aux 31 nouvelles é

Aincthun



Jean PICQUE (maire), Olivier NOËL (1^{er} adj), Jean-Marie BODIN (2^{ème} adj), Eric BEUTIN, Benoît DELATTRE, Louis-Marie DELATTRE, Henri DUMONT, Brigitte FICHAUX, Chantal HOLUIGUE, Christian MERLIN, Marie-France QUEVAL

Bellebrune



Christophe GUCHE (maire), Georges DEHEDIN (1^{er} adj), Yvette CARPENTIER (2^{ème} adj), Abel HACHE (3^{ème} adj), Mickaël BOURGOIS, Myriam DE PREMONT, Bernard FIRMIN, Olivier GOUBEL, Fabienne LEMAIRE, Christophe SELLIER, Guillaume TASSART

Belle-et-Houllefort



Michel DUFAY (maire), Roger DELATTRE (1^{er} adj), Monique GOUDAL (2^{ème} adj), Didier LOUVET (3^{ème} adj), Steeve BOCQUET, Laurent DELATTRE, Philippe HERBAUT, Bernard JOLY, Loïc LEMAIRE, Jocelyne LE GLATIN épouse PUECH, Véronique LOQUET épouse DEMAY, Yann NEDELEC, Frédéric PATTYN, Florence VASSEUR, Evelyne VIERTAIX

Bournonville



Joël MABILLE (maire), Christophe QUANDALLE (1^{er} adj), Gaëlle KUSCHNICK (2^{ème} adj), Mathieu BERTIN, Fabrice GENSANE, Vincent LACHERÉ, Cyril LEDEZ, Laurent LEFRANÇOIS, Franck LEROY, Valérien MAQUINGHEN, Jean-Marc SENECAAT

Brunembert



Alain LEDUC (maire), Jean-Pierre LEROY (1^{er} adj), Daniel BODART (2^{ème} adj), Jean-Luc DURIEZ (3^{ème} adj), Christophe CUCHEVAL, Dominique GARDIN, Daniel GUILBERT, Xavier LELEU, Sophie LEROUX, Benoît LONGUET, Anicée SMAGLIANTE

Carly



Aimé HERDUIN (maire), Michel PECHINOT (1^{er} adj), Stéphane LECERF (2^{ème} adj), Patrick FOLY (3^{ème} adj), Christian AGEZ, Pierre-Yves BOURGAIN, Jean-François BIGAND, Bruno DEBOVE, Christiane FLAHAUT, Anne-Dominique JOHANSSON, Guy JOUISON, Bruno LALLEMANT, Evelyne LEBON, Michel MUSELET, Lucien VASSEUR

IONS-SPÉCIALÉLECTIONS-SPÉCIALÉLECTIONS

Equipes municipales du territoire

Colembert



Etienne MAES (maire), Geneviève MARTEL-GEUJON (1^{ère} adj), Thierry CAZIN (2^{ème} adj), Jean-Christophe SERGENT (3^{ème} adj), Olivier DE LAURISTON (4^{ème} adj), Patrice BUTEZ, Jean-Patrick COQUERELLE, Christian CORDIER, Michel CREPIN, Sophie DENIS, Sylvie LEBAS, Jacqueline LEMAIRE, Stéphane MANTEL, Pascal RETAUX, Jocelyne SAINT-MAXENT

Courset



Marc DENAVAUT (maire), Véronique DUCROCQ (1^{ère} adj), Laurent MORVILLERS (2^{ème} adj), Philippe CANNESON, Cédric CHAUSSOY, Michel HANQUEZ, Marc-André HEUCHAMPS, Stéphanie LELEU, Justine NOËL, Pascal POCHET, Christian REGNIER

Crémarest



Claude PRUDHOMME (maire), Francis LACHERE (1^{er} adj), Bernard BONNEL (2^{ème} adj), Mélanie LEMAIRE (3^{ème} adj), Jacques BACHELET, Fabien DELATTRE, Fabrice FAUQUEMBERGUE, Coralie FERON, Christophe GOURNAY, Bruno OBERT, Freddy OZEEL, Davy RENAULT, Elodie SERGENT, Norbert VANUXEEM, Jean-Claude VASSEUR

Desvres



Gérard Pécron (maire), Lilian Dacquain (1^{er} adj), Brigitte Gourdin (2^{ème} adj), Marc Demolliens (3^{ème} adj), Ludovic Dutriaux (4^{ème} adj), Bruno Leduc (5^{ème} adj), Marylise Thilliez (6^{ème} adj), Nathalie Tellier (7^{ème} adj), Anne-Marie Baude, Daniel Caron, Nicole Darques, Valérie Delattre, Eric Eeckout, Stéphanie Grabarz, Bertrand Guilbert, Nadine Leconte, Raymond Lejosne, Thierry Marmin, Nicole Pruvot, Monique Roche, Muriel Rochoy, Claudine Ruffin, Thierry Ruffin, Michel Sergent, Rémy Soki, Hervé Tellier, Chantal Temisien, Régis Thomas, Céline Vasseur

Doudeauville



Christophe COUSIN (maire), René JOLY (1^{er} adj), Jean-Louis DELATTRE (2^{ème} adj), David OBERT (3^{ème} adj), Arnaud ANSEL, Stéphane COANON, Evelyne DUROT, Eric DELPLANQUE, Mélanie KROONBERG, Rémi LACHERÉ, Élodie LELEU, Jean-René PRÉVOST, Anne-Sophie ROHART, Guillaume TREUNET, Jérémy VASSEUR

Halinghen



Guy LAMBERT (maire), Michèle HENNUYER (1^{ère} adj), Claude MIONNET (2^{ème} adj), Xavier BEUTIN (3^{ème} adj), Eric BODELLE, Benoît DUPEND, Cedric GOBERT, Jean-Paul HENNUYER, Christine LEVEL, Jean-Luc LEMAITRE, Sandrine ROYER

Félicitations aux nouvelles équ

Henneveux



Daniel MANTEL (maire), Jean-Claude RETAUX (1^{er} adj), Christian PRUVOST (2^{ème} adj), Benoît BAYARD, Sandrine BOURGOIS épouse BAY, Jonathan DEBOVE, Marc-Antoine DU GARREAU, Claude LELEU, Thierry MIELLOT, Alain PAVAGEAU, Erick VERHAEGHE

Lacres



Jean-Pierre FRANÇOIS (maire), Ludovic MARETTE (1^{er} adj), Jeanine MARTEL (2^{ème} adj), Hervé LEMOR (3^{ème} adj), Alain BERNARDY, Thérèse CONDETTE, Emmanuel FOLY, Cyrille LEROY, Jean-François SAGOT, Marie-Françoise SENECAAT, Brigitte TERNISIEN

Le Wast



Serge FEUTRY (maire), Sylvain RETAUX (1^{er} adj), Gilles LEFEBVRE (2^{ème} adj), Philippe DEMOLLIENS (3^{ème} adj), Richard BAHEUX, Dominique DELCOURT, Alain DESRIVIERES, Yves LAFONTAN, Anne-Marie JOLY épouse LORGNIER, Daniel TRISTRAM, Jean-Paul VARLET

Longfossé



Jean-Claude PRUVOST (maire), Anita THOMAS (1^{ère} adj), Laurent PINAT (2^{ème} adj), Caroline MENUGE (3^{ème} adj), Christophe CROUIN (4^{ème} adj), Nathalie BLANCHET, Anita BOUDIN, Julien BUCAMP, Thierry CLÉTON, Jean-Marc DUFOUR, Sabrina FERTIN, Marie-Laure MANIDREN, Patricia MINET, Olivier PERARD, Geoffrey SERIS

Longueville



André BAHEUX (maire), Jackie BAHEUX (1^{er} adj), Sonia CAZIN (2^{ème} adj), Marie-Christine AMBEZA, Daniel GAMBART, Christophe LAHOUCHE, Gilles LELEU, Marcel LELEU, Laurent MARTINOT, Suzanne OGES, Brigitte SORET

Lottinghen



André LELEU (maire), Matthieu DELATTRE (1^{er} adj), Sylvain LEMAIRE (2^{ème} adj), Gérard MARTEL (3^{ème} adj), Isabelle HEDOUX (4^{ème} adj), Pierre-Marie BAILLEUX, Michel BUTOR, Isabelle CHAUSSOY, André GRIGNON, Johan LEGRAIN, Delphine RETAUX LEROY, Sylvain LEVERT, Marie-José ROLANDO, Agnès SAINT-GEORGES, Annick VIGNERON

IONS-SPÉCIALÉLECTIONS-SPÉCIALÉLECTIONS

ipes municipales du territoire

Menneville



Michel FOURNIER (maire), Joël PRUVOST (1^{er} adj), David MERLIN (2^{ème} adj), Marie-Paule FEUTRY (3^{ème} adj), Annick RIGAUD (4^{ème} adj), Catherine CACHEUX, Dominique DUMONT, Monique DELVOYE, Céline FASQUEL, Gilles FASQUELLE, Philippe HODIQUE, Céline LEMAIRE, Grégory PEUVION, Patrick RANDOUX, Bernard TASSART

Nabringhen



Hervé BROUART (maire), Jean-Pierre DUMONT (1^{er} adj), Dominique LELEU (2^{ème} adj), Françoise BAYARD, Patrice DELVAL, Stéphane DUFOUR, Amandine ELARD, Sandrine GUILBERT, Vincent HAMY, Jean-François LEMAIRE, Eric NAVET

Quesques



Paul SAINT MAXENT (maire), Marc GUILBERT (1^{er} adj), Michel HANQUEZ (2^{ème} adj), Samuel GEST (3^{ème} adj), Sébastien BERLY, Stéphane COMPIEGNE, Alain DESOMBRE, Monique DESOMBRE, Damien DOUTRIAUX, Claude DUCROCQ, Claudine FASQUELLE, Félix HUGON, Christophe LECOMTE, Caroline MOREAU, Xavier PRUVOST

Questrecques



Jean-Claude CAMPAGNE (maire), Dominique PAQUES (1^{er} adj), Bruno DUMONT (2^{ème} adj), Michel BOUTILLIER, Jean-Philippe CAMUZET, Régis CAROUX, Michel GUILLOUARD, Michèle NOEL, Christian PAQUES, Jean-Paul REGNAULT, Christine SULLIGER

St-Martin-Choquel



Jean-Marc DEBOVE (maire), Philippe LONGAVESNE (1^{er} adj), Cécile WATEL (2^{ème} adj), Bruno CHIVET (3^{ème} adj), Véronique BOURGUIGNON, Caroline DEBOVE, Frédéric DE SAINTE MARESVILLE, Gilbert HEDOUX, Vincent PERON, François TARDIEU, Alain VIGNERON

Samer



Claude BAILLY (maire), Christophe DOUCHAIN (1^{er} adj), Pascal BALLY (2^{ème} adj), Yanick CARLU (3^{ème} adj), Sandrine CHIVET (4^{ème} adj), Alain LOUVET (5^{ème} adj), Cristina BASTIDE (6^{ème} adj), Laurence LEFEBVRE (7^{ème} adj), Annick POCHE (8^{ème} adj), Maryse BEAUSSE, Hugo BUTTEZ, Angélique CAULIER, Rebecca CHATILLON, Rémi DARQUE, Valérie DELATTRE, Pâquerette HAUDIQUET, Pascale HU, Magalie HUDNER, Georget HOLUIGUE, Alain MAQUINGHEN, Dominique MARTEL, Jean-Michel MARTEL, Carole MEKLEMBERG, Cyrille NAUDET, Geneviève ROGEZ, Eric SAILLY, Luc VAN ROEKEGHEM

Félicitations aux nouvelles équipes

Selles



Philippe CLABAUT (maire), Véronique POCHET (1^{ère} adj), Denis FOURRIER (2^{ème} adj), Micheline BOURBIAUX (3^{ème} adj), Manuel ACCARIE, Pierre BAYARD, Valérie BOULOGNE, Eric FOULON, Jean-Claude LEROY, David ROCHE, Nicole VIDOR

Senlecques



Christophe FOURCROY (maire), Marie-Thérèse HENOT (1^{ère} adj), Hervé MERLOT (2^{ème} adj), Alain NICOLE (3^{ème} adj), Mickaël CAUX, Anne-Marie LACHERÉ, Patrick LEBEURRE, Frédéric LENGLEN, Ludovic PRUVOST, Chantale TASSART, Sébastien WALLET

Tingry



Sébastien COUSIN (maire), Ghislain HENOT (1^{er} adj), Isabelle ROUTIER (2^{ème} adj), Jean-Luc FORESTIER, David FRAMERY, Stéphane LELEU, Thibaut NOEL, Christian RENARD, Claudine VEILLAT

Verlincthun



Francis GRANDERIE (maire), Delphine BODIN (1^{ère} adj), Philippe MAILLARD (2^{ème} adj), Jacques DEVIN (3^{ème} adj), Michaël ANQUEZ, Véronique FAVRET, Christian HARLE, Lydie HODICQ, Marcel HOLUIGUE, Véronique MASSELIS, Yannick NOEL

Vieil-Moutier



Michel MERLIN (maire), Bertrand MAGNIER (1^{er} adj), Jean-Claude BONNE (2^{ème} adj), Eveline COMPIEGNE (3^{ème} adj), Laurent BERNARD, Roger DESOMBRE, André GOURLAIN, Daniel HAUDIQUET, Eric LEDUC, Eric LEGRAND, Franck QUIERTANT

La carte des
31 communes
de notre territoire



IONS-SPÉCIALÉLECTIONS-SPÉCIALÉLECTIONS

Communes municipales du territoire

Wierre-au-Bois



Bertrand FLAHAUT (maire), Anne-Marie COUVREUR (1^{ère} adj), Daniel LOUCHET (2^{ème} adj), Christophe ALLION, Armelle DELATTRE, Patrice FAYEULLE, Bernard FLAHAUT, Laurent GUERISSE, Frédéric PRUVOST, Eric RAULT, Christophe RUFIN

Wirwignes



Philippe LELEU (maire), André GOUDALLE (1^{er} adj), Eric HARLE (2^{ème} adj), Gérard PAQUES (3^{ème} adj), Philippe COMPIEGNE, Laura CRÉPIN, Marianne DOUCHIN, Emmanuel DUCROCQ, Emmanuelle DUTERTRE, Marine HUMIERE, Sylvie MENUGE, Marie-Christine NORMAND, Christophe SAGNIER, Elise SENECAI, Jean-Marc WATTEZ



● NOUVEAU MAIRE

Alincthun	: 340 habitants
Bellebrune	: 346 habitants
Belle-et-Houllefort	: 541 habitants
Bournonville	: 228 habitants
Brunembert	: 387 habitants
Carly	: 571 habitants
Colembert	: 790 habitants
Courset	: 492 habitants
Crémarest	: 791 habitants
Desvres	: 5 190 habitants
Doudeauville	: 508 habitants
Halinghen	: 317 habitants
Henneveux	: 303 habitants
Lacres	: 244 habitants
Le West	: 202 habitants
Longfossé	: 1 409 habitants
Longueville	: 128 habitants
Lottinghen	: 541 habitants
Menneville	: 720 habitants
Nabringhen	: 168 habitants
Quesques	: 616 habitants
Questrecques	: 332 habitants
St-Martin-Choquel	: 471 habitants
Samer	: 3 712 habitants
Selles	: 326 habitants
Senlecques	: 259 habitants
Tingry	: 315 habitants
Verlincthun	: 387 habitants
Vieil-Moutier	: 389 habitants
Wierre-au-Bois	: 223 habitants
Wirwignes	: 738 habitants

Population municipale au 1er janvier 2014

Le nouveau conseil com

Le conseil communautaire **gère les affaires du territoire** dans la limite de ses compétences (déchets, urbanisme, services à la personne, petite enfance, aménagement du territoire, développement économique, etc.).

Il se compose de **conseillers communautaires** qui élisent en leur sein un **bureau communautaire**.

↳ Les conseillers communautaires

Élus pour la première fois cette année par les habitants lors des élections municipales, ils ont été désignés dans chaque conseil municipal (voir page 18). De 65, **le nombre de conseillers communautaires est passé à 52** pour ce nouveau mandat.

Les conseillers communautaires se réunissent pour **voter les grandes orientations que prendra la CCDS** dans ses domaines de compétences.

Premier acte d'importance des nouveaux conseillers communautaires : élire les membres du bureau (le président et les vice-présidents).



Le 17 avril dernier, les conseillers communautaires élisent les membres du bureau : le président et les vice-présidents

Les conseillers communautaires sont :

À Alincthun : Jean Picque / À Bellebrune : Christophe Guche / À Belle-et-Houlfort : Michel Dufay / À Bourmonville : Joël Mabile / À Brunembert : Alain Leduc / À Carly : Aimé Herduin / À Colembert : Thierry Cazin / À Courset : Christian Regnier / À Crémarest : Claude Prudhomme / À Desvres : Gérard Pécron, Lilian Dacquin, Brigitte Gourdin, Marc Demolliens, Ludovic Dutriaux, Bruno Leduc, Marylise Thilliez, Nathalie Tellier, Michel Sergent, Nicole Darques, Chantal Ternisien, Anne-Marie Baude / À Doudeauville : Evelyne Durot / À Halinghen : Guy Lambert / À Henneveux : Daniel Mantel / À Lacres : Jean-Pierre François / À Le Wast : Serge Feutry / À Longfossé : Jean-Claude Pruvost, Anita Thomas, Jean-Marc Dufour / À Longueville : André Baheux / À Lottinghen : André Leleu / À Menneville : Joël Pruvost / À Nabringhen : Hervé Brouart / À Quesques : Samuel Gest / À Questrecques : Jean-Claude Campagne / À Saint-Martin-Choquel : Jean-Marc Debove / À Samer : Claude Bailly, Pascal Bally, Sandrine Chivet, Alain Louvet, Cristina Bastide, Annick Pochet, Luc van Roekeghem, Pascale Hu, Georget Holuigue / À Selles : Philippe Clabaut / À Senlecques : Christophe Fourcroy / À Tingry : Sébastien Cousin / À Verlincthun : Francis Granderie / À Vieil-Moutier : Jean-Claude Bonne / À Wierre-au-Bois : Bertrand Flahaut / À Wirwignes : Philippe Leleu

↳ Le bureau communautaire



• Le président

Claude Prudhomme, maire de Crémarest a été ré-élu président de la CCDS. Le président prépare et exécute les décisions du conseil communautaire. Il assure également la représentation juridique de la CCDS (signature de conventions, actions en justice...). Enfin, le président exerce l'autorité hiérarchique sur l'ensemble du personnel de la CCDS.

"Je veux, avant toute chose, remercier le public de sa présence pour ce premier conseil communautaire de la nouvelle mandature qui s'ouvre aujourd'hui. Je veux aussi remercier les "anciens" élus, mais aussi les nouveaux. Je sais que leur implication sera à la hauteur de la tâche qui est la nôtre. C'est avec une profonde émotion et un mélange de fierté et d'humilité que je reçois le mandat que vous venez de me confier. Plus que jamais cette nouvelle présidence me permet de mesurer l'ampleur de la tâche à accomplir et l'importance de nos devoirs vis-à-vis de la population de notre territoire. Je souhaite donc poursuivre le travail accompli ces dernières années. Il nous faudra sans cesse rechercher une véritable cohérence entre la nécessaire réflexion et les actions concrètes, même si nous ne pourrions pas tout faire, même si nous devons tenir compte des évolutions et réformes que l'on nous imposera".

Extrait du discours de Claude Prudhomme, président de la CCDS, lors de sa ré-élection

• Les vice-présidents

En collaboration avec le président, les vice-présidents sont chargés de **définir et d'orienter l'activité de la CCDS**.

Ils s'appuient sur le travail des commissions que chaque vice-président a la charge d'animer.

Une commission est un groupe de travail constitué de conseillers communautaires. Avec l'appui des techniciens, ils travaillent sur du concret et développent les différents projets et réalisations du territoire.



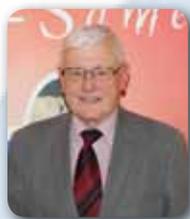
Le nombre de vice-présidents est fixé par le conseil communautaire, dans la limite de 20 % de son effectif total.

Ils sont 10 vice-présidents pour ce nouveau mandat, contre 13 auparavant.

Les vice-présidents sont :

IONS-SPÉCIALÉLECTIONS-SPÉCIALÉLECTIONS

munautaire de la CCDS



Michel Sergent,
conseiller municipal à Desvres
1^{er} vice-président
(Aménagement de l'espace,
urbanisme et logement)



Aimé Herduin,
maire de Carly
2^{ème} vice-président
(Finances
et dialogue social)



Gérard Pécron,
maire de Desvres
3^{ème} vice-président
(Tourisme)



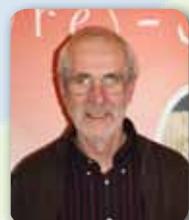
Claude Bailly,
maire de Samer
4^{ème} vice-président
(Développement économique)



Joël Pruvost,
1^{er} adjoint à Menneville
5^{ème} vice-président
(Animation et jeunesse)



Evelyne Durot, conseillère
municipale à Doudeauville
6^{ème} vice-président
(Services à la population et
développement du lien social)



Bertrand Flahaut,
maire de Wierre-au-Bois
7^{ème} vice-président
(Travaux
et gestion des déchets)



Thierry Cazin,
2^{ème} adjoint à Colembert
8^{ème} vice-président
(Enjeux agricoles et
développement durable)



Samuel Gest,
3^{ème} adjoint à Quesques
9^{ème} vice-président
(Statuts et mutualisation)



Anita Thomas,
1^{ère} adjointe à Longfossé
10^{ème} vice-président
(Enfance et petite enfance)



Le nouveau bureau
communautaire, élu
pour une durée de
6 ans, est chargé
de définir l'activité
de la CCDS

"Coups de pouce" aux jeunes

Le Département fait de la jeunesse une priorité. Il a, entre autres, mis en place un dispositif de mesures "coup de pouce" pour accompagner les jeunes vers plus d'autonomie. Grâce à ses deux Points Information Jeunesse, à Desvres et à Samer, la CCDS vous permet d'être informés et d'obtenir tous les renseignements nécessaires.

"Coup de pouce" pour passer le BAFA

Parmi ces mesures, il y en a une qui vise un domaine aux nombreuses possibilités d'emploi pour les jeunes : l'animation, avec ses colonies de vacances et ses centres aérés.

Elle leur propose une aide au financement du BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur) en internat ou du BAFD (Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur).

Cette mesure, créée en partenariat avec la CAF, s'adresse aux jeunes de 17 à 30 ans, sachant qu'il faut être âgé d'au moins 21 ans pour passer le BAFD. Elle se traduit par :

- un chéquier de 200 € pour financer la session de formation générale,
- un chéquier de 200 € pour l'inscription à la session d'approfondissement ou de qualification (ou à la session de perfectionnement dans le cas du BAFD).



"Coup de pouce" au premier logement

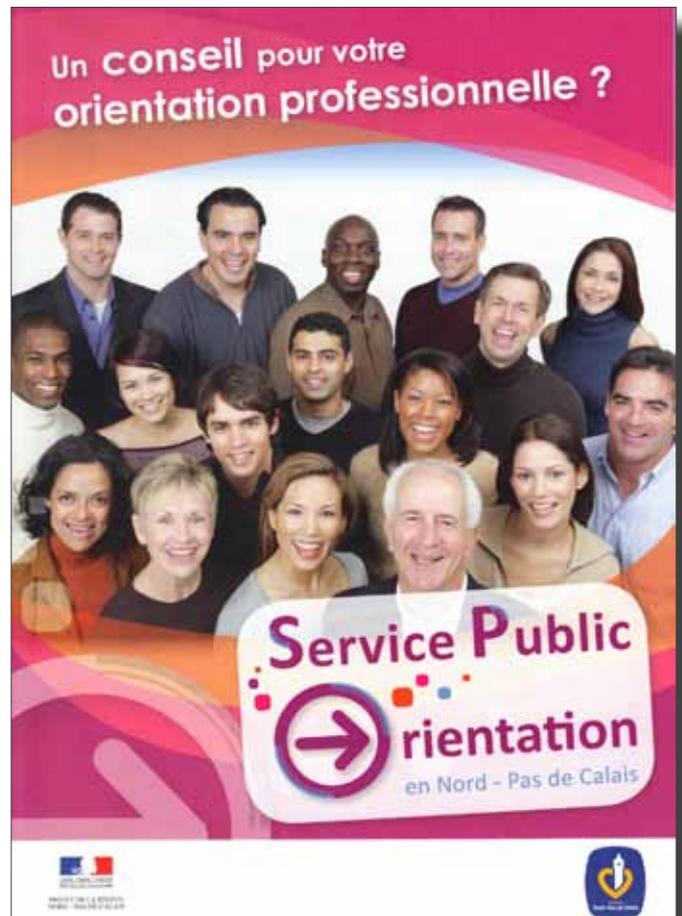
Cette mesure s'adresse aux jeunes de 18 à 30 ans qui s'installent dans leur premier logement en location, dans le Pas-de-Calais, sous conditions de ressources.

Elle se traduit par :

- un chéquier de 100 € pour payer les ouvertures de compteurs (gaz ou électricité) ou pour contribuer au paiement des premières factures,
- un chéquier de 150 € pour participer à l'achat d'équipement électroménager (basse consommation de préférence),
- un kit éco-logis permettant de réaliser jusqu'à 500 € d'économies sur les consommations d'eau, de gaz et d'électricité. Ce kit sera proposé aux jeunes éligibles dans les 3 mois qui suivent l'activation de la mesure.



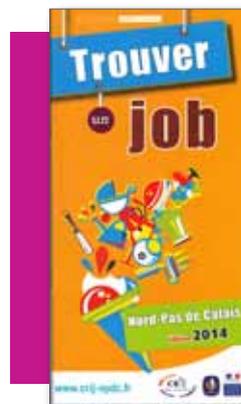
Pour connaître les autres "coups de pouce" (comme les mesures pour le permis de conduire par exemple) et les différents dispositifs qui existent en faveur des jeunes, rendez vous dans l'un des deux Points Information Jeunesse du territoire, à Desvres ou à Samer.



Métiers, formations, financements...

Le Service Public de l'Orientation s'adresse à toute personne, quel que soit son âge et sa situation. Son but est de faciliter l'accès aux informations sur les métiers, les formations, les emplois, les financements possibles.

Les deux Points Information Jeunesse du territoire ont été labellisés "Service Public de l'Orientation", n'hésitez pas à vous y rendre, ils sont là pour vous aider à trouver les informations que vous cherchez pour votre orientation, que vous soyez encore à l'école ou déjà salarié ou en recherche d'emploi.



Un guide gratuit pour trouver un job saisonnier !

Conseils, astuces, informations pratiques, pistes, références de secteurs professionnels qui recrutent, adresses régionales, sites internet pour trouver votre job saisonnier et des informations en droit du travail... tout y est ! Disponible dans les deux Points Information Jeunesse du territoire.

Envie d'en savoir plus ? Rendez-vous dans l'un des deux Points Information Jeunesse du territoire !

- ➔ dans les locaux de la Maison Intercommunale des Services et de la Solidarité, rue Claude à Desvres (03 21 99 26 00)
- ➔ dans les locaux du Cyber Point, 247 avenue du Général de Gaulle à Samer (03 21 30 24 86)

Suivez l'actualité, restez informés : les Points Information Jeunesse sur Facebook

"Le Point Information Jeunesse de la CCDS est au service des jeunes du territoire. Pour cela, nous ne devons pas attendre que les jeunes viennent vers nous et nous posent des questions. C'est notre devoir d'**aller au-delà des attentes**, de leur proposer des informations qui peuvent les intéresser et ouvrir leur univers. C'est pour cela que nous sommes désormais sur Facebook. L'idée est aussi de nous faire connaître auprès de plus de jeunes, de leur montrer ce que l'on peut faire pour eux. L'idéal serait de déclencher le premier contact grâce à la page Facebook et de donner ensuite envie aux jeunes de venir nous voir", explique Aurélie Delamaère, responsable du Point Information Jeunesse de la CCDS.

Situé rue Claude à Desvres, dans les locaux de la Maison Intercommunale des Services, le Point Information Jeunesse a aussi une antenne au 247 avenue Charles de Gaulle à Samer. Orientation, formation, emploi, vie pratique... les jeunes du territoire peuvent y discuter avec l'animatrice en toute confiance, faire des recherches sur internet. Désormais, ils peuvent obtenir encore plus d'informations, à n'importe quel moment, grâce à la page Facebook.

Les informations que l'on y trouve :

- emploi : offres d'emploi, jobs saisonniers, conseils pour les CV, les lettres de motivation...
- métiers : idées de métiers, marché du travail, renseignements sur les écoles, les formations, les portes ouvertes, les forums...
- loisirs : activités locales, événements, bons plans, sorties...
- vie pratique : aides financières, santé, faits de société, ateliers organisés à Desvres et à Samer (informatique, emploi, économies d'énergie, etc.)...

Une page utile à tout le monde !

Facebook ▶ "J'aime" la page Info Jeunes CCDS



Nouvelle communication pour l'Office de Tourisme : guide touristique et carnet du randonneur !

Envie de découvrir ou redécouvrir notre beau territoire ? D'admirer la beauté de ses paysages en famille ou entre amis ? De connaître tous les lieux et les sites à visiter ? L'Office de Tourisme intercommunal est le meilleur compagnon de vos loisirs ! Vous y trouverez de très nombreuses informations sur tout ce qu'il y a à voir et à faire sur notre territoire qui regorge de bijoux culturels et naturels trop méconnus voire insoupçonnés.

Pour mettre en valeur ces atouts, l'Office de Tourisme a travaillé sur 2 nouveaux supports de communication :

- un guide touristique

Baptisé "Au cœur du Boulonnais", ce guide est axé sur les atouts et curiosités du territoire. Vous y découvrirez les métiers d'art, les lieux de détente et de loisirs, le patrimoine faïencier, bâti et religieux, les plaisirs culinaires, les hébergements... Ce guide de 40 pages est illustré de nombreuses photos. "Afin de valoriser son équipement le mieux possible, chaque hébergeur ou restaurateur a une photo personnalisée de son établissement, ce qui n'était pas le cas les autres années", souligne Florence Caron, responsable de l'Office de Tourisme.

- un carnet du randonneur

Totalement nouveau et très attendu, un carnet du randonneur est également disponible. Pratique et peu encombrant, il se glisse facilement dans une poche ou un sac et fera le bonheur de tous les amateurs de randonnées à cheval, à pied ou à vélo. Ce carnet reprend de façon détaillée les 28 circuits pédestres, cyclos, VTT et équestres du territoire. "Nous avons conçu ce guide pour permettre aux randonneurs de partir en toute quiétude à la découverte de nos différents sentiers. Ils y trouveront des cartes, des itinéraires, des photos, des infos pratiques habilement mis en page. Nous avons souhaité y inclure de nombreuses anecdotes, des légendes et de petites histoires insolites sur les 31 communes de la CCDS", ajoutent les animatrices de l'Office de Tourisme.

Le guide touristique (gratuit) et le carnet du randonneur (en vente 3 €) sont disponibles à l'Office de Tourisme rue des Potiers à Desvres et à l'antenne de Samer, place Foch (dans les locaux de la mairie).

Renseignements au 03 21 92 09 09



Internet Très Haut Débit et fibre optique : bientôt du changement !

Savez-vous que pour bénéficier d'une offre **triple-play** (téléphone, internet et télévision) un débit internet d'au moins **8 megabits** (Mbits/s ou mega) est fortement conseillé ?

Savez-vous que 30 % des foyers du Nord-Pas de Calais ont un débit inférieur à 2 megabits, insuffisant donc pour bénéficier d'une offre triple-play ?

Cette situation va être améliorée grâce à la volonté de 3 collectivités, les départements du Nord, du Pas de Calais et le Conseil Régional Nord-Pas de Calais.

Ensemble, elles ont créé le **Syndicat Mixte Nord-Pas de Calais numérique** pour déployer le Très Haut Débit (THD) et la fibre numérique dans les zones non couvertes par les opérateurs privés (Orange, SFR, etc.).

D'ici 5 ans, partout où cela est possible, la fibre optique sera installée, offrant ainsi aux foyers un **accès internet Très Haut Débit**, indispensable pour installer une offre triple-play.

Les territoires les moins bien desservis aujourd'hui seront les premiers concernés par les travaux qui débiteront en **2015**.

À plus long terme, l'objectif est le suivant : 100 % de couverture Très Haut Débit (THD) par la fibre optique dans le Nord-Pas de Calais d'ici 2025. Le coût des travaux est estimé à 500 millions d'euros : le prix de l'aménagement numérique du territoire et d'une utilisation confortable d'internet pour 4 millions d'habitants, 250 000 entreprises et 15 000 établissements publics.

BON À SAVOIR

Fibre optique ?

La fibre optique est un fil en verre ou en plastique très fin qui peut conduire la lumière entre 2 lieux éloignés de plusieurs centaines de kilomètres. Ce signal lumineux est capable de

transmettre de grandes quantités d'information, plus que les câbles en cuivre utilisés pour l'ADSL.

La fibre optique permet d'atteindre des débits bien supérieurs à l'ADSL. Elle réduit considérablement le problème de perte du signal causé par la distance, ce qui est aussi un véritable atout. La fibre optique, c'est la vitesse, la réactivité !

ADSL ?

L'ADSL a permis de passer de l'internet bas débit à l'internet haut débit. L'ADSL utilise les câbles en cuivre des lignes téléphoniques. L'avantage de cette technologie est que tout le monde (ou presque) est raccordé au réseau téléphonique. Autre avantage : ce réseau existant déjà, il n'y a donc pas eu besoin d'en créer un autre.

Tout le monde a aujourd'hui un accès internet haut débit grâce à l'ADSL, hormis quelques zones noires très difficiles à atteindre. Une connexion ADSL très performante permet de télécharger **environ 20 Mbit/s**.

Mbit/s ?

Quel que soit votre abonnement internet (ADSL, fibre optique, satellite...), votre accès à internet s'effectue à une certaine vitesse, plus ou moins rapide.

Cette vitesse se mesure le plus souvent en megabits par seconde (Mbit/s ou Mega), mais aussi en gigabits par seconde (Gbit/s).

Théoriquement, sans encombrement du trafic, un fichier de 10 Mo (une vidéo Youtube ou 4 photos par exemple) se transfère en 5 secondes avec un forfait 20 Mega, en 12 secondes avec un forfait 8 Mega et en 1 minute 30 avec un forfait 1 Mega.

Horaires d'été à la déchèterie

Depuis 15 ans, la déchèterie intercommunale de la rue Bidet à Longfossé permet aux habitants du territoire de déposer gratuitement leurs déchets (encombrants, ferraille, gravats, végétaux...) dans des bennes appropriées. Depuis le 1^{er} avril, la déchèterie a appliqué ses horaires d'été. Jusqu'au 31 octobre, elle sera ouverte au public du lundi au samedi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 19 h et le dimanche de 8 h 30 à 12 h 30.



La signalétique du territoire se met en place

La nouvelle signalétique touristique, économique, communautaire et communale du territoire se met en place depuis le mois d'avril.

Ce dossier, élaboré par la CCDS, montre sa volonté de renforcer l'identité du territoire et de favoriser l'orientation des habitants et des touristes. La vocation économique de cette signalétique la conduit également à être un support de communication pour les professionnels, leur permettant ainsi de se faire connaître. L'installation sera terminée pour cet automne.



Infos à noter

RÉGALADES NOCTURNES

Après leur succès l'an dernier au Village des Métiers d'Art de Desvres, les Régalades Nocturnes reviennent ! Un marché du terroir nocturne et original, des produits locaux à acheter mais aussi à déguster sur place... Venez avec votre panier, vos couverts, faites vos emplettes, composez votre dîner des produits du marché et régaliez-vous tout en écoutant un concert de musique. Vendredi 8 août à partir de 18 h dans les Jardins de l'Abbaye à Samer. Renseignements au 03 21 92 09 09.

JOURNÉE AQUAFUN

Mardi 15 juillet à la piscine intercommunale. Jeux aquatiques et extérieurs. Ouvert aux enfants de 11 à 16 ans. De 9 h 30 à 16 h 30 non stop. Prévoir le pique-nique du midi (encadré et surveillé). 5 € par enfant. Réservations au 03 21 92 07 20.



OUVERTURE D'ÉTÉ DU VMAD

Pendant l'été, le Village des Métiers d'Art de Desvres (VMAD) sera ouvert le dimanche après-midi.

Informations sur www.vmad.fr ou au 03 21 99 60 20.

EXPO SYLVIE KOECHLIN

Du 20 juin au 30 décembre, le Village des Métiers d'Art de Desvres (VMAD) présente l'exposition "Carte blanche à Sylvie Koechlin", sculpteur incontournable de la scène artistique de la Côte d'Opale. Celle qui a créé les sphinx en granit de la pyramide Auguste Mariette et les sculptures en bronze de la place Louis Lumière à Boulogne-sur-Mer dévoilera les coulisses de son métier grâce à un atelier provisoire au sein de l'exposition. Renseignements sur www.vmad.fr ou au 03 21 99 60 20.

JOURNÉES DU PATRIMOINE

Le Village des Métiers d'Art de Desvres (VMAD) ouvrira une nouvelle fois ses portes aux Journées Européennes du Patrimoine samedi 20 et dimanche 21 septembre. L'occasion d'admirer des créations artisanales et de découvrir des métiers et des professionnels passionnés !

Renseignements sur www.vmad.fr ou au 03 21 99 60 20.

Les Espaces Emploi de la CCDS vous proposent

▲ Ateliers gratuits (sur inscription)

✍ Utiliser le site Pôle Emploi :

S'inscrire, se ré-inscrire,
Consulter les offres d'emploi, y répondre,
Consulter son dossier, imprimer une attestation
Déclarer un changement de situation



Chaque 1^{er} et 3^{ème} lundi du mois de 9 h 30 à 11 h

à la Maison Intercommunale des Services à Desvres

Vendredi 11 juillet de 9 h 30 à 11 h 30

Mardi 14 octobre de 9 h 30 à 11 h 30

au Cyber Point à Samer

✍ Télécandidater sur le site Pole Emploi :

Mercredi 18 juin de 9 h 30 à 11 h 30

Mercredi 24 septembre de 9 h 30 à 11 h 30

au Cyber Point à Samer

✍ Envoyer une candidature par mail :

Chaque 2^{ème} et 4^{ème} lundi du mois de 9 h 30 à 11 h

à la Maison Intercommunale des Services à Desvres

Mardi 2 septembre de 9 h 30 à 11 h 30

Mercredi 15 octobre de 9 h 30 à 11 h 30

au Cyber Point à Samer

✍ Utiliser Internet pour chercher un emploi :

Jeudi 26 juin de 9 h 30 à 11 h 30

Vendredi 12 septembre de 9 h 30 à 11 h 30

au Cyber Point à Samer

▲ CV et lettre de motivation

Aide et conseils personnalisés pour écrire
ou modifier votre CV et vos lettres de motivation

▲ Offres d'emploi à consulter

▲ Informations formation, VAE...

Les Espaces Emploi de la CCDS sont à votre service
- SUR DESVRES :
à la Maison Intercommunale des Services, rue Claude
(03 21 99 26 00)
- SUR SAMER :
au Cyber Point, 247 avenue du Général de Gaulle
(03 21 30 24 86)

FORMATION BAFA

À Desvres avec la Fédération Laïque des Associations Socio-Educatives du Nord (FLASEN) :

- Base du 26 octobre au 2 novembre 2014
- Approfondissement du 20 au 25 octobre 2014. Thèmes : la petite enfance, l'accueil et l'animation en accueil de loisirs, la nature et l'environnement

Renseignements auprès de la Maison Intercommunale des Services et de la Solidarité, rue Claude à Desvres ou au 03 21 99 26 00.

FORMATION PSC1

Formation de base aux premiers secours à Samer, le 21 juin de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30. Tarif : 40 €. Tarif réduit étudiants et demandeurs d'emploi du territoire grâce à la participation de la CCDS : 20 €. Inscription au Cyber Point de Samer, 247 avenue Charles de Gaulle, 03 21 30 24 86.

Cet été,

Mardi 10 juin

Randonnée gourmande
WIRWIGNES

Circuit de 12 km
Départ 9 h Ferme du Blaisel
Déjeuner au restaurant La Ferme du Blaisel



Mardi 17 juin

Randonnée gourmande
HESDIN L'ABBÉ

Circuit de 12 km
Départ 9 h Mairie de Hesdin l'Abbé
Déjeuner à L'Auberge du Manoir



Jeudi 19 juin

Randonnée marche nordique
SAMER

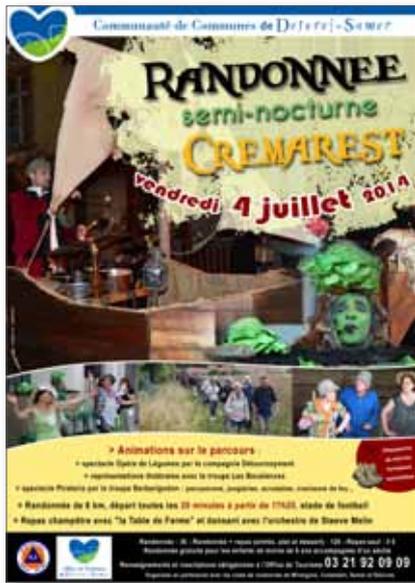
Circuit de 8 km (prêt des bâtons compris dans tarif)
Départ 9 h Place de la Mairie



Mercredi 25 juin

Randonnée gourmande
QUESQUES

Circuit de 12 km
Départ 9 h Place du village
Déjeuner à l'Auberge du Cheval Blanc à Brunembert



Vendredi 4 juillet

Randonnée semi-nocturne
CREMAREST

Circuit de 6 km
Départ toutes les 20 mn à partir de 17 h 30
Place du village

Mardi 8 juillet

Randonnée gourmande
BOURSIN

Circuit de 12 km
Départ 9 h Place du village
Déjeuner au restaurant Le Lion d'Or à Hardingen



Mercredi 9 juillet

Randonnée VTT
DESVRES

Circuit de 20 km
Départ 10 h Office de Tourisme
Venir avec son VTT. Casque obligatoire



Jeudi 10 juillet

NOUVEAUTÉ POUR LES FAMILLES !

Course d'orientation et chasse au trésor

DESVRES circuit de 5 km
Départ 9 h 30 parking SA Desvres
Réservée aux enfants accompagnés d'un adulte

Mardi 15 juillet

Randonnée gourmande
DOUDEAUVILLE

Circuit de 12 km
Départ 9 h Salle des Fêtes
Déjeuner au restaurant Le Marmiton à Zoteux



Mardi 22 juillet

Randonnée gourmande
SENLECQUES

Circuit de 12 km
Départ 9 h Place de la Mairie
Déjeuner au restaurant Le Chantauvent à Ledinghem



Mardi 29 juillet

Randonnée gourmande
QUESTRECQUES

Circuit de 12 km
Départ 9 h Pont de La Liane
Déjeuner au restaurant Chez Mémère Harlé à Wirwignes



Mardi 5 août

Randonnée gourmande
TINGRY

Circuit de 12 km
Départ 9 h Place du village
Déjeuner chez Toff à Tingry



Mercredi 6 août

Randonnée VTT
DESVRES

Circuit de 35 km
Départ 10 h Musée de la Céramique
Venir avec son VTT. Casque obligatoire
Nouveauté : pause pique-nique - Retour vers 15 h



randonnons ensemble !



Office de Tourisme
de Desvres-Samer

Mardi 12 août

Randonnée gourmande

BOURNONVILLE

Circuit de 12 km

Départ 9 h Place de la Mairie

Déjeuner au restaurant Au Fil de l'Eau



Jeudi 14 août

NOUVEAUTÉ !

Initiation marche nordique

Spécial Familles et Enfants

DESVRES

Circuit de 5 km

Départ 14 h 30 Musée de la Céramique



Mardi 19 août

Randonnée gourmande

LOTTINGHEN

Circuit de 12 km

Départ 9 h Etangs de Lottinghen

Déjeuner au Relais des Randonneurs à Vieil Moutier



Mercredi 20 août

Randonnée VTT

DESVRES

Circuit de 30 km

Départ 10 h Château du Désert

Venir avec son VTT. Casque obligatoire

Nouveauté : pause pique-nique - Retour vers 15 h



Mardi 26 août

Randonnée gourmande

SAMER

Circuit de 12 km

Départ 9 h Place de la Mairie

Déjeuner au restaurant Chez Zaza



Jeudi 28 août

Randonnée animée

Spécial Familles et Enfants

COLEMBERT

Circuit de 5 km

Départ 14 h 30 Place de la Mairie



Vendredi 29 août

NOUVEAUTÉ POUR LES FAMILLES !

Course d'orientation et chasse au trésor

DESVRES circuit de 5 km

Départ 9 h 30 parking Musée de la Céramique

Réservée aux enfants accompagnés d'un adulte

Mardi 2 septembre

Randonnée gourmande

ST-MARTIN-CHOQUEL

Circuit de 12 km

Départ 9 h Les Couloirs du Temps

Déjeuner au restaurant Les Couloirs du Temps



Mardi 9 septembre

Randonnée gourmande

DESVRES

Circuit de 12 km

Départ 9 h Office de Tourisme

Déjeuner au restaurant Le Chalet



Jeudi 11 septembre

Randonnée marche nordique

COLEMBERT

Circuit de 8 km (*prêt des bâtons compris dans tarif*)

Départ 9 h Place de la Mairie



Mardi 16 septembre

Randonnée gourmande

LE WAST

Circuit de 12 km

Départ 9 h Place du village

Déjeuner au restaurant Le Château des Tourelles



TARIFS

- Randonnée pédestre, VTT, nordique, orientation et animée : **3 €**
- Randonnée gourmande : **18 €**
(avec apéritif, plat, dessert, café, boissons)
- Randonnée enfant - 6 ans : **gratuit**
(sans repas)
- Randonnée semi-nocturne : **12 €**
(repas champêtre dansant et animations compris)

Inscriptions et règlements obligatoires auprès de l'Office de Tourisme au 41, rue des Potiers à Desvres. Tél. : 03 21 92 09 09

ot@cc-desvressamer.fr

www.cc-desvressamer.fr

ATELIERS INTERNET, MULTIMEDIA et INFORMATIQUE

Bien utiliser mon appareil photo numérique

28/06 14 h à 16 h Cyber Point Samer

12/09 14 h à 16 h Maison des Services Desvres

Transférer et classer mes photos dans mon ordinateur

20/09 14 h à 16 h Cyber Point Samer

04/07 14 h à 16 h Maison des Services Desvres

Nouveau !

Tout savoir sur la musique MP3

21/06 9 h 30 à 11 h 30 Maison des Services Desvres

et de 14 h à 16 h Cyber Point Samer

Tablette Android (paramétrage et 1^{ère} utilisation)

05/07 9 h 30 à 11 h 30 Maison des Services Desvres

et de 14 h à 16 h Cyber Point Samer

11/10 9 h 30 à 11 h 30 Maison des Services Desvres

et de 14 h à 16 h Cyber Point Samer

Vous avez une tablette Android ? Venez avec !

Configuration et premiers pas avec Windows 8

07/06 9 h 30 à 11 h 30 Maison des Services Desvres

et de 14 h à 16 h Cyber Point Samer

Vous avez un PC portable sous Windows 8 ? Venez avec !

Nouveau !

Arnaques et escroqueries sur internet

30/06 et 31/10 14 h à 16 h Maison des Services Desvres

Transférer, classer, retoucher mes photos avec Picasa

13/09 9 h 30 à 11 h 30 Maison des Services Desvres

et de 14 h à 16 h Cyber Point Samer

Entretien, désinfection et sauvegarde de mon ordinateur

19/07 9 h 30 à 11 h 30 Maison des Services Desvres

et de 14 h à 16 h Cyber Point Samer

08/11 9 h 30 à 11 h 30 Maison des Services Desvres

et de 14 h à 16 h Cyber Point Samer

Nouveau !

Débuter en informatique

13/06 et 05/12 14 h à 16 h Maison des Services Desvres

Nouveau !

Faire ses cartes de vœux sur l'ordinateur

13/12 14 h à 16 h Cyber Point Samer

19/12 14 h à 16 h Maison des Services Desvres

**3 € LA SÉANCE (en petit groupe)
SUR INSCRIPTION AU**

03 21 30 24 86 pour les ateliers à Samer

03 21 99 26 00 pour les ateliers à Desvres

Vous êtes indisponible à la date prévue ?

Contactez-nous et nous tenterons de programmer une date supplémentaire (sous réserve d'un nombre suffisant de participants)

Fermeture d'été :

du 11 au 23 août Maison des Services Desvres

du 11 au 16 août Cyber Point Samer



INITIATION INFORMATIQUE

GRATUITE

À DESVRES, SAMER
ET COLEMBERT

inscription au 03 21 30 24 86

ou au 03 21 99 26 00

LES PERMANENCES PRÈS DE CHEZ VOUS

À la Maison des Services et de la Solidarité

(rue Claude à Desvres - 03 21 99 26 00)

- **Mission Locale :**

tous les mardis de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h (sans rdv)

tous les mercredis de 14 h à 16 h 30 (sur rdv)

- **ID Formation :**

tous les mardis de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h (sur rdv)

- **A Dom'Services** (aide à domicile) :

tous les jeudis de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h (sans rdv)

- **ADDSE** (Aide à Domicile Desvres Samer et Environs) :

tous les vendredis de 10 h à 12 h (sans rdv)

- **AVIJ 62** (Aide aux Victimes et Informations Judiciaires) :

4^{ème} lundi de chaque mois de 9 h à 11 h 30 (sur rdv)

- **Point Accueil Ecoute Jeunes :**

tous les mercredis de 9 h à 11 h 30 ou sur rdv

- **BGE** (aide à la création d'entreprise) :

2^{ème} et 4^{ème} mercredi de chaque mois de 14 h à 17 h (sans rdv)

- **Plateforme d'accompagnement
et de répit du littoral Boulonnais**

tous les mardis de 9 h à 12 h (sans rdv)

- **Nouveau ! CRAB :** (sur rdv)

(Centre de Ressources des Associations Boulonnaises)

- **Nouveau ! Conciliateur de justice :**

tous les mercredis de 9 h à 12 h (avec et sans rdv)

À la Maison de l'Enfance et de la Famille

(rue Claude à Desvres - 03 21 99 60 00)

- **Consultation du nourrisson :**

avec la Protection Maternelle et Infantile, sur rdv au 03 21 10 20 70

- **Assistantes sociales :**

SUR RDV UNIQUEMENT AU 03 21 10 20 76

- **Centre Médico-Psychologique :**

SUR RDV UNIQUEMENT AU 06 30 52 04 41

- **Caisse d'Allocations Familiales :**

1^{er} vendredi de chaque mois de 9 h 30 à 11 h 30

2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} mercredi de chaque mois de 14 h à 16 h

Au Cyber Point Samer

(247, avenue Charles de Gaulle à Samer - 03 21 30 24 86)

- **Mission Locale :**

tous les mercredis de 9 h 30 à 11 h 30

- **Espoir** (services aux personnes et aux entreprises) :

tous les mardis de 14 h à 16 h

Ces maires qui ont marqué la vie du territoire

Ils font partie des figures politiques emblématiques locales. Ils se sont dévoués à la vie et au développement de leur commune pendant des années. Par leurs décisions, ils ont contribué à faire du territoire ce qu'il est aujourd'hui. Ils se sont impliqués, ont partagé les joies et les peines de leurs administrés. Cette année pour eux est particulière : ils tournent la page. Revenons sur ces maires qui marqueront à jamais la vie du territoire.

Brigitte de Prémont

Brigitte de Prémont a occupé de nombreuses fonctions, au niveau local et national, tout en restant très attachée à sa commune. Celle que l'on surnomme affectueusement "Madame" s'est prise de passion pour la politique dès son plus jeune âge. "J'ai été élue conseillère municipale à l'âge de 24 ans. Dix ans après mon mariage avec Charles de Prémont, je suis élue maire alors que les femmes à ce moment-là étaient plutôt rares en politique", se souvient-elle. Conseillère régionale pendant 12 ans, cette gaulliste dans l'âme a également été pendant 24 ans présidente de l'intercommunalité. Elle a participé à la mise en place du tri sélectif, du service de portage de repas à domicile... À Bellebrune, au cours de ses mandats la population a doublé, le village s'est modernisé... "Je suis très fière d'avoir été à l'origine de la création du RPI en 1974, avec le maire de Belle et Houllefort. Je n'arrête pas de gaité de cœur mais il faut savoir passer la main au bon moment. Jusqu'à mon dernier souffle, je suivrai l'actualité et la politique de mon village et de mon pays", assure-t-elle.

Christian Péniguel

Né dans l'Essonne, Christian Péniguel rejoint en 1956 ses parents qui ont repris la Ferme de l'Abbaye à Doudeauville. Il est élu conseiller municipal en 1971 et maire en 1977. "Je n'étais pas tête de liste, j'ai été élu un peu par la force des choses. Je me souviens qu'un ancien m'avait dit que j'allais être là pour une rude tournée. Il ne s'était pas

trompé. Je demandais conseil aux élus voisins. Louis Harlé, maire de Wirwignes, m'avait dit que si je n'avais pas réussi à me créer d'ennemis pendant mon mandat, c'est que je n'avais pas été un bon maire. J'ai aimé ma commune plus que tout. Ma première décision a été d'améliorer les conditions de travail et les salaires des employés communaux. Il y a ensuite eu de nombreuses réalisations : le réaménagement du carrefour de l'école ou l'urbanisme qui a permis de construire 113 maisons... S'il faut de la niaque pour être maire, il en faut beaucoup pour prendre la décision d'arrêter. La commune ne m'appartient pas. Je veux laisser place à la jeunesse et au renouveau. C'est une forme d'honnêteté intellectuelle", explique-t-il.

Louis Bayard

Retraité, ancien directeur d'une entreprise de négoce de matériaux, Louis Bayard a décidé de passer le flambeau après un quart de siècle à la tête des affaires communales de Nabringhen. "Il est raisonnable de laisser la place à plus jeune", explique celui qui a commencé sa vie d'élu comme premier adjoint de Jacques Dufour, avant d'être élu maire en 1989. Natif de Nabringhen, Louis Bayard a un attachement profond pour sa commune. "L'équipe municipale et moi-même avons toujours tout mis en œuvre afin de satisfaire au mieux les besoins et les attentes de chacun. Être maire a été une fonction enrichissante, surtout sur le plan relationnel. Les rencontres avec les

administrés m'ont toujours beaucoup apporté et conforté dans ma mission". Sous ses mandats, les réalisations ont été nombreuses : rénovation de la mairie, mise en place de l'éclairage public, remise en état des routes et chemins communaux, réfection de l'église (ravalement, vitraux, couverture de la nef...), ainsi que la finalisation du Plan Local d'Urbanisme.

Christian Harlé

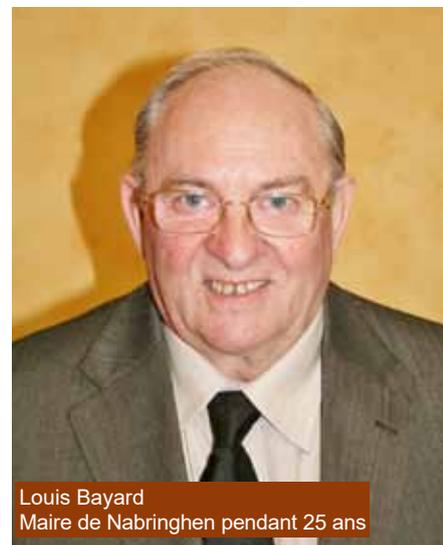
Elu maire en 1989, Christian Harlé, expert agricole, a initié avec son équipe d'importantes réalisations. "J'ai toujours pensé à la sécurité des habitants : réfection des routes, radars pédagogiques au hameau de Menty, construction de 4 citernes pour la défense incendie, offrant ainsi la protection de toutes les habitations et la possibilité de construire davantage de maisons... Sans oublier la construction de l'école, de la salle communale et la rénovation de l'église et de la mairie. Le village s'est bien développé. Vingt constructions au cours de mon dernier mandat, cela donne une idée de son attractivité. Beaucoup de travaux ont été réalisés pour embellir la commune. Le plus important a été l'enfouissement de 2,7 km de réseaux EDF, éclairage public et téléphone. Pour cela, il est capital que la commune soit bien gérée. C'est la responsabilité d'un maire, de même que l'écoute et le service. C'est ce que j'ai eu à cœur de faire pendant 25 ans. J'ai passé le flambeau mais je reste dans l'équipe municipale".



Brigitte de Prémont
Maire de Bellebrune pendant 43 ans



Christian Péniguel
Maire de Doudeauville pendant 37 ans



Louis Bayard
Maire de Nabringhen pendant 25 ans



Christian Harlé
Maire de Verlincthun pendant 25 ans

LES SERVICES de la Communauté de Communes



Communauté de Communes
de Desvres-Samer

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE DESVRES-SAMER

41 rue des Potiers - Desvres
Tél. : 03 21 92 07 20
Site internet : www.cc-desvressamer.fr
Ouvert de 9h à 12h et de 14h à 17h30

MAISON INTERCOMMUNALE DES SERVICES ET DE LA SOLIDARITÉ

(Cyber Point, PIJ, Espace Emploi...)
Rue Claude - Desvres
Tél. : 03 21 99 26 00

MAISON INTERCOMMUNALE DE L'ENFANCE ET DE LA FAMILLE

(multi-accueil, RAM, Maison Soleil...)
Rue Claude - Desvres
Tél. : 03 21 99 60 00

PORTAGE DE REPAS À DOMICILE

Tél. : 03 91 18 03 73 ou 06 89 54 08 95

PISCINE INTERCOMMUNALE

Rue des Anciens - Desvres
Tél. : 03 21 91 63 08

CENTRE DE TRI

Zone du Mont Pelé - Desvres
Tél. : 03 21 10 63 06

DÉCHÈTERIE

Rue Bidet - Longfossé
Tél. : 03 21 33 39 86

OFFICE DE TOURISME

Desvres : 41 rue des Potiers
Tél : 03 21 92 09 09
Antenne de Samer : Mairie, place Foch
Tél. : 03 21 87 10 42

CYBER POINT ET PIJ DE SAMER

247 avenue Charles de Gaulle - Samer
Tél. : 03 21 30 24 86

MULTI-ACCUEIL LA MAISON DE JACKIE

Allée Jean Bardol - Samer
Tél. : 03 21 91 44 44

RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES (RAM)

Tél. : 03 21 99 60 04 ou 06 32 98 33 92

MULTI-ACCUEIL LE COIN DES FAONS

30 rue Jean Moulin - Samer
Tél. : 03 21 32 79 38



Terre de Coeur n°11 - Juin, juillet, août et septembre 2014
Le magazine d'information de la Communauté de Communes de Desvres-Samer (CCDS)
41, rue des Potiers 62240 Desvres

Directeur de la publication : Claude Prudhomme

Mise en page et rédaction : service Communication CCDS

Impression : Desvres Impression - 33 bis, rue des Ecoles 62240 Desvres

Tirage : 10 000 exemplaires - Dépôt légal : Septembre 2011 - Numéro gratuit - N° ISSN en cours

IMPRIM'VERT®